

## Formation EMPLOI, REVENUS

### Avant-projet de programme statistique 2007

|  | page |
|--|------|
| <b>INSEE</b>   |      |
| - Département Emploi et revenus d'activité .....   | 2    |
| - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi .....  | 2    |
| - Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus .....                  | 5    |
| - Division Emploi .....  | 8    |
| - Division Salaires et revenus d'activité .....  | 12   |
| - Département Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages .....                | 16   |
| - Division Revenus et patrimoines des ménages .....  | 16   |
| <b>MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHESION SOCIALE ET DU LOGEMENT</b>                                    |      |
| - DARES .....  | 20   |
| - Sous-direction « Emploi et marché du travail » .....   | 20   |
| - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle » ..... | 26   |
| - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles » .....                             | 29   |
| <b>MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>   |      |
| - DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation .....                                 | 35   |
| <b>CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS</b>  |      |
| - CEREQ - Département entrées dans la vie active .....   | 38   |
| <b>CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI (CEE)</b> .....   | 42   |
| <b>AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)</b> .....   | 45   |
| <b>CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE</b>  |      |
| - Observatoire de l'emploi territorial .....   | 48   |
| <b>Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations</b> .....                       | 54   |
| <b>Fiches descriptives d'enquêtes pour examen d'opportunité</b> .....                                  | 66   |

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département Emploi et revenus d'activité**  
**Section Synthèse et conjoncture de l'emploi**

## **1. Exposé de synthèse**

La section Synthèse et conjoncture de l'emploi est responsable des estimations d'emploi et de chômage, ainsi que de l'analyse de la conjoncture sur ces sujets. Elle réalise également des projections de population active à long terme (jusqu'à 2050).

Les estimations d'emploi à un niveau géographique fin sont en cours de refonte dans le cadre du projet Estel. Ce projet vise à établir, à partir de sources administratives, l'estimation de l'emploi au lieu de travail et au lieu de domicile, selon un concept proche du BIT.

En attendant Estel, la section perfectionne la méthode actuelle des estimations d'emploi, en investissant sur l'expertise des sources et les travaux conduits en direction régionale. Ce perfectionnement passe également par une extension progressive du champ des publications trimestrielles d'emploi salarié, avec notamment une extension aux secteurs non-marchands privés et à l'emploi salarié agricole prévu à partir l'été 2006.

Parallèlement, la section assure la diffusion des séries d'emploi et de chômage, *via* des publications conjoncturelles (*Informations Rapides* à un rythme infra-annuel) ou non (*Insee Résultats* annuels sur l'emploi départemental et sectoriel, les séries longues du marché du travail, les projections de population active). Elle contribue aux *Notes de conjoncture* et à plusieurs autres publications de l'Insee pour présenter la conjoncture de l'emploi et du chômage. Elle réalise et publie enfin des études ponctuelles sur le fonctionnement du marché du travail.

## **2. Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Néant.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007**

Le projet Estel (Estimations d'Emploi Localisées) se poursuivra en 2007. Le projet tire parti de l'amélioration de la qualité des sources (Urssaf-Epure, DADS, MSA, non-salariés, fichier de paye des agents de l'État...), sous l'aspect de la définition et de la localisation des emplois. L'achèvement du projet Estel est prévu en 2009, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, aux niveaux national et sans doute régional.

Nous disposerons début 2007 de cinq années pleines du dispositif complet de l'enquête emploi en continu. En fonction des difficultés apportées par les premiers trimestres, dont les logements sont issus de l'ancienne enquête emploi, il sera possible d'envisager la désaisonnalisation des séries issues de l'enquête. Cela permettra d'élargir la palette des indicateurs infra-annuels des frontières du chômage : sous-emploi, chômage de longue durée.

En attendant la mise en production du système Siera (système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité), la section met en place une extension progressive du champ des publications trimestrielles d'emploi salarié, notamment à l'emploi salarié agricole et à l'emploi privé des secteurs non marchands. Cette extension passe par une utilisation élargie de la source Epure (données des Urssaf) et par une exploitation nouvelle des fichiers de la MSA (agriculture, mais également agro-alimentaire, commerce et banques) et des Particuliers-Employeurs (données de la CNAV).

Parallèlement, la section poursuivra ses travaux méthodologiques sur les sources et les méthodes : expertise des sources principales (fichier des établissements cotisant à l'Unédic, fichier Epure), fichiers des DEFM dans les DOM, etc. Ces travaux pourront aboutir à la rédaction de notes méthodologiques.

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2007**

Néant

## **3. Opérations répétitives**

- Estimations mensuelles nationales du chômage au sens du BIT ; estimations départementales trimestrielles.
- Estimations mensuelles, trimestrielles d'emploi salarié concurrentiel ; estimations annuelles et départementales d'emploi, à partir de sources administratives.

### **3.1. Enquêtes**

Néant.

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Aucune exploitation en production de fichiers administratifs, mais utilisation de fichiers administratifs produits par d'autres divisions de l'Insee ou à l'extérieur, à des fins de production et d'étude : Fichier historique de l'ANPE, fichier des établissements cotisant à l'Unédic, fichiers des DADS (établissement), fichiers EPURE (données des Urssaf), fichiers de la Mutualité Sociale Agricole.

### **3.3. Autres travaux**

Néant.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet pour la section SCE.

## **5. Aspects particuliers du programme 2007**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Le projet Estel, qui vise à produire le nombre de personnes en emploi au lieu de domicile, a une vocation à servir les intérêts locaux.

Dans le cadre des estimations annuelles d'emploi, un effort accru de documentation et de formation sera effectué en direction des responsables des estimations d'emploi dans les Directions Régionales de l'Insee.

### **5.2. Aspects « environnement »**

Néant.

### **5.3. Aspects « européens »**

Dans le cadre du règlement STS, la section réalise les estimations d'emploi salarié trimestriel. Un projet en cours, conduit avec le département des Comptes nationaux, vise à déterminer la possibilité de produire l'emploi au sens de la comptabilité nationale dans un délai de 50 jours après la fin du trimestre.

## **6. Diffusion des travaux**

Une liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006 est à jointe en annexe.

Publications prévues pour la fin 2006 et pour 2007 (outre les publications conjoncturelles courantes et les contributions aux Notes de conjoncture et à certains ouvrages) :

### **Insee-Résultats sur le Web**

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2004) - Le chômage départemental (1981 - 2005) », prévu second trimestre 2006

« Séries longues sur le marché du travail (jusqu'à 2005) », prévu automne 2006

« Projections de population active jusqu'à 2050 », début 2007

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2005) - Le chômage départemental (1981 - 2006) », prévu second trimestre 2004

« Séries longues sur le marché du travail (jusqu'à 2006) », prévu automne 2007

### **Insee-Première**

Projections de population active jusqu'à 2050, été 2006

La saisonnalité de l'activité, de l'emploi et du chômage, automne 2006.

La récurrence du chômage, automne 2006

### **Notes méthodologiques**

La rédaction de plusieurs notes méthodologiques est en cours, notamment sur les estimations trimestrielles et annuelles d'emploi.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Sans objet pour les travaux de la section.

### **Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006**

Outre les publications conjoncturelles courantes (*Informations Rapides*) et les contributions aux *Notes de conjoncture* de l'Insee :

« Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes », Séverine Arnault, Insee Première n°1046

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2003) - Le chômage départemental (1981 - 2004) », Hachid Ali, Vallon Christelle, Insee Résultats n°42

Contributions diverses (vue d'ensemble des ouvrages « Les salaires en France, 2004-2005 » et de « France portrait social », etc)

## Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)

### 1 - Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'Insee a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales et de celle des Dads ainsi qu'aux refontes de l'application Epure et du système d'information sur les agents de l'Etat qui ont débuté respectivement en septembre 2003 et en septembre 2004.

Dans le cadre du projet Estel (Estimations d'emploi localisées), plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés, notamment celles relatives aux fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des salariés des particuliers-employeurs.

### 2 - Travaux nouveaux pour 2007

#### 2.1 Opérations nouvelles pour 2007

Néant.

#### 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2007

**URSSAF-MSA** : L'application Epure 2 dont la refonte a été engagée en septembre 2003, sera mise en production en novembre 2007 sur les données du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007. Les données des Urssaf seront complétées par les employeurs du régime agricole (Agriculture, coopératives, Crédit agricole, Chambre d'agriculture, etc.).

**SIASP** : La refonte du système d'information sur les agents de l'Etat a démarré avec la nomination d'un CPS en septembre 2004. La refonte s'appuie sur les sources actuelles (fichiers de paie gérés par la DGCP, Dads) mais également sur une mobilisation des informations collectées dans le cadre du régime additionnel de prime de la Fonction publique et de l'infocentre de rémunérations mis en place dans le cadre de la Lolf. La mise en production de la partie relative à la fonction publique d'Etat est prévue début 2007 sur les données de paie 2006.

### 3 - Opérations répétitives

**DMMO** : Exploitation Dares-Insee des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'œuvre des établissements de plus de 50 salariés (évolution mensuelle de l'emploi, entrées et sorties). Sa rénovation s'est achevée en 2004 par la mise en place d'un outil d'accès aux données pour les agents de l'Insee et du ministère du travail. Elle s'est traduite, depuis l'année 2001, par une réduction des délais de publication (un « Info-rapides » trimestriel quatre mois après la fin du trimestre) et des données de meilleure qualité. Une analyse des mouvements de 1994 à 2004 sera publiée fin 2005.

**URSSAF** : Exploitation des BRC-Urssaf (Epure) : évolutions trimestrielles de l'emploi et des masses salariales, reprises par les estimations d'emploi nationales pour la moitié des secteurs économiques. L'application Epure laissera la place à Epure au 3<sup>ème</sup> trimestre 2007.

**DADS** : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques, couvrant de façon exhaustive tous les secteurs, sauf les services domestiques et la fonction publique d'Etat. Les résultats définitifs des Dads 2005

seront diffusés en avril 2007. A l'automne 2007, une estimation avancée des salaires 2006 (niveaux et évolutions) du secteur marchand sera disponible.

**DADS-PCS-ESE** : emplois par sexe et profession. L'enquête sur la structure des emplois (ESE), supprimée en 1999, est désormais intégrée à la Dads. Depuis 2004, les entreprises utilisent dans la Dads la nouvelle nomenclature PCS-ESE 2003, mieux adaptée aux nouveaux métiers.

**Collectivités locales** : Enquête sur les effectifs au 31 décembre, dont une nouvelle application de traitement a été déployée au sein de l'Insee au début 2002. Les résultats au 31 décembre 2005 seront disponibles début 2007.

**SIASP** : Traitement des fichiers de paye de la Comptabilité Publique et de la Défense et des Dads du champ public. En 2007, les travaux d'étude seront poursuivis sur le secteur public et l'Insee continuera à participer de façon active aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public. Les résultats seront élaborés à partir de la nouvelle chaîne.

#### 4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant pour 2007.

### 5 - Aspects particuliers du programme 2007

#### 5.1 - Aspects régionaux et locaux

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

**DADS** : Les travaux de dégroupement des Dads (affectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise), dont Clap assure la maîtrise, sont intégrés dans les données Dads.

**Collectivités locales** : Depuis 2002, l'enquête sur les effectifs comporte un volet adressé aux 4 000 plus gros organismes leur demandant de ventiler leurs emplois par commune.

**SIASP-Etat** : Depuis 2005, Clap prend en charge la sirétisation des fichiers de paye des agents de l'Etat. Comme pour les Dads, Clap transmettra le résultat de ces travaux à la section Siasp qui les intégrera dans le fichier détail des agents de l'Etat.

#### 5.2 - Aspects « environnement »

Néant.

#### 5.3 - Aspects « européens »

Les réponses aux demandes d'Eurostat concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle) sont établies à partir des **Dads** depuis fin 1999.

La fourniture trimestrielle à Eurostat de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, est assurée à partir des bordereaux **Urssaf** depuis 2001.

### 6 - Liste des publications

**DMMO** :

*INSEE-Résultats* annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50

salariés. Données 2004 : société n° 43, décembre 2005. Données 2005 : à paraître au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006.

*Informations-rapides* trimestriels sur les mouvements de main-d'œuvre : 1<sup>er</sup> numéro paru en avril 2001.

*INSEE-Première* : les mouvements de main-d'œuvre de 1995 à 2005, à paraître fin 2006.

**DADS :**

*INSEE-Résultats* sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2003, société n° 44, novembre 2005. Données 2004 à paraître au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006.

*INSEE-Première* sur les salaires dans les entreprises en 2004, n° 1067, février 2006. Données 2005 à paraître début 2007.

*INSEE-Première* sur la difficulté de devenir cadre par promotion n° 1062, janvier 2006.

Article sur la multi-activité à paraître dans *Données sociales*, mai 2006.

*Guide nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS-ESE) 2003* en janvier 2003

**SIASP-Etat :**

*INSEE-Résultats* sur les agents de l'État au 31 décembre 2000, Société n° 21, octobre 2003. (2002 et 2003 à paraître début 2006).

*INSEE-Résultats* sur les salaires des agents de l'État en 2000, *Emploi-revenus* n° 24, janvier 2004. 2001 à 2004 à paraître fin 2006.

*INSEE-Première* sur les agents de l'État au 31 décembre 2003, n° 1034, juillet 2005.

*INSEE-Première* sur les salaires des agents de l'État en 2003, n° 1041, septembre 2005.

Dossier *Economie et Statistiques* sur l'emploi public, n° 369-370, 2003.

**Collectivités territoriales :**

*INSEE-Première* sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.2003, n° 1032, juillet 2005. A paraître en juin 2006 : les effectifs au 31.12.2004.

*INSEE-Première* sur les salaires dans la fonction publique territoriale en 2003, n° 1056, janvier 2006. A paraître fin 2006 : les salaires en 2004.

*INSEE-Première* sur l'impact de l'intercommunalité sur l'emploi local, à paraître fin 2006.

*INSEE-Résultats* sur les effectifs au 31 décembre 2001-2002-2003, n° 46, décembre 2005. A paraître, 2004, en novembre 2006.

## Division Emploi

### 1. Exposé de synthèse

En 2007, les travaux autour de la qualité de l'**enquête emploi** seront poursuivis. L'enquête Emploi fera l'objet, comme au cours des années précédentes, de publications structurelles selon le calendrier suivant : les premiers résultats de l'année 2006 seront publiés au premier trimestre 2007, sous forme d'un quatre pages, puis les tableaux détaillés ainsi que le fichier de données individuelles seront mis sur internet au deuxième ou troisième trimestre 2007. Par ailleurs, des travaux seront menés afin d'envisager une publication trimestrielle des résultats.

A partir de 2007, une seule enquête sera attachée à l'enquête Emploi. Son noyau dur sera constitué par le module ad hoc européen, dont le thème change chaque année, et il sera complété par des questions sur le même thème, à la demande de partenaires extérieurs ou de l'INSEE. Ces prochaines **enquêtes complémentaires** porteront sur les accidents du travail, les maladies professionnelles et handicaps (2007), puis sur la situation professionnelle des immigrés et des enfants d'immigrés (2008).

L'enquête européenne sur l'apprentissage tout au long de la vie (**Adult Education Survey**, dite AES), dont la collecte en France a été inscrite dans l'enquête complémentaire sur la formation continue de l'enquête Emploi 2006, sera exploitée. Pour sa première édition, cette enquête n'a pas fait l'objet d'un règlement. Elle a vocation à devenir quinquennale (et à être à l'avenir régie par un règlement).

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DEP et la DARES, occupent une place privilégiée. Après la mise sur internet des principaux tableaux de synthèses sur ce thème, prévue pour fin 2006, sera mis en chantier un ouvrage de la collection « *Références* » présentant des fiches et des dossiers (publication fin 2007 ou 2008). Cet ouvrage a vocation à être triennal, et les tableaux mis à disposition sur internet à être mis à jour annuellement.

L'enquête sur l'information et la vie quotidienne (IVQ) dont la collecte a eu lieu fin 2004 fera l'objet d'études et de publications, poursuivant les analyses et la première publication de 2005. Ainsi, un dossier pour *Economie et statistique* sur l'enquête est prévu pour fin 2007. L'enquête a été menée en Martinique en 2007 et pourrait être organisée dans un autre DOM en 2007.

Les travaux méthodologiques européens autour d'une nomenclature de catégories sociales (et plus largement autour des révisions de la nomenclature des professions) seront poursuivis.

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

#### 2.1 Nouvelles enquêtes :

En 2007, le module ad hoc européen attaché à l'enquête Emploi portera sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, et sera complété par des questions sur le handicap financées par la DARES. Cette enquête complémentaire concernera uniquement les personnes interrogées pour la sixième et dernière fois dans l'enquête emploi. La durée d'interrogation sera d'environ 20 minutes.

La préparation du module ad hoc européen 2008 sur la situation professionnelle des migrants et descendants de migrants sera poursuivie, et celle du module ad hoc européen 2009 sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail amorcée.

### 3. Opérations répétitives

#### Enquêtes répétitives :

Comme les années précédentes, l'enquête Emploi sera réalisée en continu tout au long de l'année 2007. Suite aux travaux méthodologiques sur la qualité réalisés en 2004, 2005, une enquête postale systématique visant à rattraper le plus possible de non-répondants sera mise en place en 2007. La révision annuelle des pondérations des enquêtes 2000 et suivantes en fonction des révisions des bilans démographiques sera pérennisée.

L'enquête Emploi dans les DOM, de périodicité annuelle, sera également reconduite à l'identique en 2007. Depuis 2004, l'enquête Emploi DOM est suivie, comme son pendant métropolitain, du module ad hoc européen.

L'année 2007 verra la troisième édition de l'enquête « entrée dans la vie active », attachée au suivi des élèves du panel DEP entrés en sixième en 1995. Le pôle « diplômés et spécialités de formation » de Marseille prend en effet en charge le suivi des personnes sortant du panel DEP, la DEP assurant comme toujours celui des personnes encore scolarisées. Pour 2007, le questionnaire annuel devrait être complété par environ 4 pages de questions sur la santé à élaborer en partenariat avec la DREES.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

### 5. Aspects particuliers du programme 2007

#### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Sans objet.

#### 5.2. Aspects « environnement »

Sans objet.

#### 5.3. Aspects « européens »

L'harmonisation des enquêtes "Forces de travail" est régie par un règlement communautaire adopté par le Conseil en 2002. Le passage en 2003 de l'enquête emploi à une collecte trimestrielle en continu s'inscrit bien entendu dans cette démarche. De nombreux travaux méthodologiques, analysant la qualité des résultats obtenus ont été effectués depuis le début de l'année 2004. Des travaux similaires menés au niveau européen ont été engagés, sous la direction d'Eurostat, et se poursuivront en 2007, les autres pays communautaires ayant basculé eux aussi récemment d'une enquête annuelle à une enquête trimestrielle et continue.

L'INSEE participe en outre à la plupart des « task forces » mises en place par Eurostat pour élaborer et discuter du contenu des modules ad hoc complémentaires aux enquêtes Emploi (qui, une fois validés, font l'objet de règlements). En 2007, c'est le contenu du module ad hoc 2009 qui sera élaboré.

### 6. Diffusion des travaux

La diffusion des résultats annuels de l'enquête Emploi se poursuivra en 2007 selon les mêmes modalités qu'en 2006 : un Insee Première au mois de mars portant sur les principaux résultats de l'année 2006 ; des tableaux détaillés (Insee Résultats) sur le site internet de l'Insee à l'été 2007 ; le fichier de données individuelles anonymisées sur le site internet de l'Insee à l'été 2007 ; de nombreux tableaux sur divers supports de publication de l'Insee : Tableaux de l'Economie Française, France Portrait social, Annuaire Statistique de la France, Regards sur la parité, rubrique « La France en faits et chiffres » du site internet de l'Insee.

Une analyse des séries trimestrielles débutant en 2002 et relatives aux principales variables de l'enquête Emploi sera effectuée. Il s'agira notamment d'étudier la possibilité d'effectuer la désaisonnalisation de ces séries, en vue d'une publication trimestrielle.

Par ailleurs, les études thématiques à partir des données de l'enquête Emploi continueront à se développer, avec pour support *Insee Première* ou *Economie et Statistique*, tout au long de l'année.

Une liste des publications diffusées en 2005-2006 est jointe en annexe.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

La charge statistique de la division emploi consistera essentiellement dans la production de l'enquête emploi en continu (et à l'amélioration de sa qualité) ainsi que dans la production de ses enquêtes et modules européens complémentaires. A partir de 2007, enquête complémentaire purement nationale et module ad hoc européen se fondront en une seule et même enquête, sur le même thème.

S'agissant des nomenclatures socio-économiques, l'Insee fait partie d'un consortium européen sur le test et la validation d'une nomenclature de classes sociales européenne (ESEC, european socio economic classification). Le consortium est dirigé par l'ONS anglais. Il doit aboutir à des premiers résultats mi-2006, ouvrant probablement la voie à une nouvelle série de travaux complémentaires au niveau européen. Parallèlement, la nomenclature internationale ISCO-88 devrait être remaniée pour 2008.

| Thèmes et opérations  | Unité responsable           | Suivi                   | Observations  |
|---|-----------------------------|-------------------------|---|
| Enquête Emploi en continu   | INSEE<br>Division<br>Emploi | -<br>En cours           | Remplace définitivement l'enquête emploi annuelle depuis le 1-1-2003.   |
| Enquêtes Emploi dans les DOM  |                             | En cours                | Enquêtes annuelles refondues depuis 2001.   |
| Enquête "Durée et organisation du travail" de 2004  |                             | Achevée fin<br>2004     | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).  |
| Enquête "Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle" de 2005   |                             | Achevée fin<br>2005     | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).  |
| Enquête sur les transitions de la vie active à la retraite de 2006  |                             | En cours                | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).  |
| Enquête sur les accidents du travail de 2007  |                             | En cours                | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).  |
| Enquête sur les immigrés et enfants d'immigrés de 2008  |                             | En cours                | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).  |
| <u>Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes</u>   |                             | <u>En cours</u>         | <u>Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).</u>   |
| Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim) de 2004 | et DARES                    | Achevée fin<br>2004     | Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi aux second, troisième et quatrième trimestres. |
| Enquête quinquennale de conjoncture de l'emploi de juin 2004  |                             | Achevée en<br>juin 2004 | Complémentaire à l'enquête emploi du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2004. Demande de Bruxelles, incluant 3 volets auprès des employeurs.  |
| Enquête sur les conditions de travail de 2005   | et DARES                    | Achevée fin<br>2005     | Enquête complémentaire à l'enquête emploi.  |
| Enquête sur la formation continue de 2006   | et CEREQ,<br>DEP, DARES     | En cours                | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, éventuellement couplée avec CVTS   |

|   |   |                    |   |
|---|---|--------------------|---|
| Enquête formation et qualification professionnelle (FQP).                 |   | Achevée en 2003    |   |
| Enquête "Information et vie quotidienne" de 2004                          |   | Achevée début 2005 | Enquête portant sur les compétences en lecture et en calcul.  |
| Suivi du panel DEP 1995<br>Enquêtes sur l'entrée dans la vie adulte (EVA) | et pôle diplômes et spécialités de formation de la Direction Régionale de PACA et DEP               | En cours           | Enquête sur l'insertion dans la vie professionnelle des jeunes entrés en classe de 6ème en 1995. Collecte annuelle. Projet de questionnaire complémentaire sur la santé en 2007.  |
| Bilans formation-emploi   | et pôle diplômes et spécialités de formation de la Direction Régionale de PACA, DEP, DARES et CEREQ | En cours           | Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu.<br>Mise en place d'un nouveau dispositif éditorial (diffusion annuelle de tableaux sur internet, publication dans la collection « Insee-Références » tous les 3 ans) |

### **Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006**

#### ***INSEE Première***

- K. ATTAL-TOUBERT et H. LAVERGNE - Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005, n°1070, mars 2006.
- K. ATTAL-TOUBERT et A. DEROSIER - Enquête sur l'emploi 2004 : Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi, n°1009, mars 2005.
- M. BEFFY - Les salariés à temps complet travaillent 1650 heures dans l'année, n°1066, février 2006.
- Z. DJIDER et F. MURAT - Des chiffres pour les hommes...des lettres pour les femmes, n°1071, mars 2006.
- F. MURAT - La compétence des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale, n°1044, octobre 2005.

#### ***Fichier de données individuelles :***

- Fichier des données de l'enquête Emploi de l'année 2003 : août 2005
- Fichier des données de l'enquête Emploi de l'année 2004 : mars 2006

## Division Salaires et revenus d'activité

### 1- Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, l'activité de la division en 2006 sera fortement structurée par les règlements européens adoptés ces dernières années et régissant la production de données structurelles et conjoncturelles sur les salaires et le coût du travail.

Le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 qui régit les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre (ECMO) et sur la structure des salaires (ESS), prévoit une enquête sur le coût de la main-d'œuvre en 2004, qui a été réalisée en 2005 et sera livrée à Eurostat en juin 2006. Parallèlement à la réalisation de l'ECMO 2004, l'Insee est engagé depuis 2004 dans un projet d'annualisation de ces enquêtes dont la mise en œuvre débutera avec l'ESS 2006, projet qui vise à mieux les insérer dans le dispositif de suivi des salaires et cela en collaboration avec la Dares. Ce projet a été présenté à la séance du 14/02/2005 de la formation Emploi Revenu où il a recueilli l'avis d'opportunité. Il sera mis en œuvre dès 2006.

La mise en œuvre du règlement cadre et du règlement d'application concernant l'indice du coût du travail (ICT) a conduit l'Insee à produire régulièrement depuis le début 2005 un nouvel indice conforme aux textes européens, à destination d'Eurostat qui en assure sa diffusion. La diffusion directe par l'Insee du LCI devra être mise en œuvre en 2007 après une période de test car cela doit s'accompagner d'une réflexion sur la rénovation du dispositif des ICHT-TS.

Concernant les revenus des non-salariés, le projet de la base de données ETI (revenu et effectif des non-salariés) couvrant l'ensemble du champ, notamment les agriculteurs et les professions médicales qui a démarré en 2004 avance lentement mais sûrement, il devrait prendre forme en 2008.

L'amélioration des productions régulières de la division sera également poursuivie, sortie plus rapide des Insee-Première sur les salaires dans le privé ou dans la fonction publique, territoriale incluse. Enfin on doit signaler que la division a en charge deux ouvrages annuels de synthèses sur les salaires et les revenus d'activité. En 2006, on verra la deuxième édition de l'ouvrage de la collection Référence consacré aux salaires et la sortie de la première consacrée aux revenus d'activités des non-salariés. Ce dernier ouvrage devrait sortir avec une périodicité de deux ans et profiter des avancées du système d'informations portant sur cette population.

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

#### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles

En 2006, après être passée au Comité du Label, l'Enquête sur la Structure des Salaires 2005, dans sa nouvelle configuration, en lien avec le projet d'annualisation des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, est, pour la première fois, sur le terrain de mars à décembre. En 2007, on réalisera la deuxième vague de la même enquête. En plus de cette enquête adressée aux employeurs, il est envisagé, uniquement pour 2007, de compléter ce questionnement par une enquête postale auprès d'un sous-échantillon de salariés, à leur domicile, pour recueillir des éléments complémentaires sur leur diplôme, leurs carrières, leur ménage ainsi qu'éventuellement des questions quant à leurs appréciations sur le salaire.

Par ailleurs, l'Insee et la Dares devraient être en mesure de diffuser fin 2007 les premiers résultats du dispositif annualisé.

#### 2.2 Sources administratives nouvelles

L'étude des revenus des travailleurs indépendants et employeurs privilégie actuellement les sources fiscales depuis l'expertise, achevée en 2000 des fichiers des BIC/BNC par rapport aux EAE. Elle mobilise également depuis 2001 les fichiers des enquêtes revenus fiscaux et des Dads, permettant notamment d'élargir l'analyse à de nouvelles catégories (dirigeants salariés) et d'étudier les revenus

des non-salariés pris dans leur ensemble. Les travaux de valorisation de ces sources seront poursuivis.

Depuis 2004, l'Insee a lancé un projet de constitution d'une base de données ETI plus large (Entrepreneurs individuels mais aussi gérants majoritaires) à partir de deux sources administratives (l'Acoss et la MSA) couvrant un champ beaucoup plus large (avec notamment les agriculteurs et les professions médicales). Ce projet qui se veut pour les non-salariés l'équivalent aux Dads pour les salariés et qui a été présenté à la séance du 24 février 2006 du CNIS devrait être opérationnel en 2008. Elle permettrait d'enrichir notablement la connaissance des revenus des non salariés.

La refonte du Siasp en cours (système d'information sur les agents du secteur public) devrait permettre d'obtenir à terme un panel couvrant l'ensemble du salariat.

### **2.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

Comme il a été dit plus haut, on réalisera la deuxième vague de l'ESS. La livraison à Eurostat, se fondant sur les deux vagues d'enquête, se fera en juin 2008. Comme pour l'Ecmo 2004, le champs requis couvre l'éducation et la santé. Pour le second secteur, cette réponse se fera comme pour le secteur marchand à partir de l'enquête menée, par contre pour ce qui est de l'éducation, on partira du fichier de paie des agents de l'Etat.

Depuis juin 2005, on livre chaque trimestre à Eurostat, qui le diffuse, un indice du coût du travail. Cette refonte de l'ICT est l'occasion d'une réflexion sur la rénovation du dispositif des ICHT-TS, qui sont des indices de prix du travail. Après consultation des utilisateurs de ces indices, il faudra déterminer comment fusionner ou rapprocher les deux types d'indices.

En 2006, SRA sortira la deuxième édition d'un ouvrage de la collection Référence consacré aux salaires. En outre, la même année, un autre ouvrage de la même collection sera consacré aux revenus d'activité des non-salariés. Ce dernier ouvrage aura une périodicité de deux ans. En 2007, seuls les salariés feront l'objet d'une publication de ce type.

## **3. - Opérations répétitives**

La division sortira trois Insee-Première sur les salaires, dans les entreprises, dans la fonction publique d'Etat et dans la fonction publique territoriale ainsi que un Insee-Première sur les salaires des dirigeants et les revenus d'activité non salariée. La division continuera également de participer à la vue d'ensemble de France Portrait Social et à l'alimentation des principales publications de synthèse de l'Insee. La publication trimestrielle de comparaisons des évolutions de salaire mensuel et horaire en France et en Allemagne, mise en place en 2001, est maintenant bien rodée.

La mise à jour du panel Dads sera assurée.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

L'annualisation des enquêtes sur la structure des salaires et le coût de la main-d'œuvre sera articulée au maximum avec les Dads. Cela mènera à un allègement du questionnement salarié. Concernant l'Ecmo 2008, on recherchera à alléger le questionnement établissement à partir de sources administratives diverses. Le bilan des éditions précédentes permettra d'améliorer encore le questionnement des entreprises en clarifiant les définitions, le libellé des questions et leur enchaînement. Enfin, la fourniture de résultats pour les entreprises de moins de 10 salariés, demandée par Eurostat, pourrait se faire dans un avenir proche sans alourdissement de la charge statistique pesant sur les entreprises : à partir des Dads et de l'enquête Acemo réalisée par la Dares auprès de cette population.

## **5. Aspects particuliers du programme 2006**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Le projet non-salarié alimente directement un autre projet de l'Insee consacré aux estimations localisées d'emploi (Estel).

## 5.2. Aspects « environnement »

Néant.

## 5.3. Aspects « européens »

Le cadre européen conditionne largement la statistique sur les salaires. Au niveau structurel, les enquêtes biennales sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires sont régies par un règlement européen. Et, au niveau conjoncturel, l'Insee fournit chaque trimestre un indice de coût du travail (ICT) et l'évolution des masses salariales pour l'industrie, le BTP et les services. De même, SRA fournit à Eurostat des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre et sur les salaires.

C'est dans ce cadre que deux grandes opérations de la division, le nouveau LCI et l'annualisation des Ecmoss ont été initiés. Le premier projet s'est achevé en 2005 et le second est actuellement mis en œuvre.

Mais déjà ce cadre pourrait évoluer.

Concernant le LCI, le règlement européen prévoit également des études de faisabilité pour le calcul d'un ICT hors primes et l'extension de cet indice aux sections L à O de la Nace. Ces études sont achevées et l'Insee a livré à Eurostat son rapport définitif à la fin 2005. Il est relativement positif pour l'extension au secteur non-marchand (L, M, N, O), sous réserve de disposer de nouvelles données trimestrielles sur les agents de l'Etat grâce à la refonte du Siasp. Il est par contre nettement plus réservé pour un LCI hors primes. Cela pourrait se traduire par un nouveau règlement en 2007.

Concernant, les enquêtes Ecmoss, deux types d'extensions sont en chantier. L'extension aux secteurs de l'éducation et de la santé est déjà entrée en vigueur. L'Insee a mis en œuvre une solution définitive pour la santé dès l'Ecmo 2004. Par contre pour l'éducation, l'Insee a mis en œuvre (Ecmo 2004 et ESS 2006) des solutions provisoires. Ce n'est que quand la refonte du système d'information des agents du secteur public sera opérationnelle (2008) qu'une solution plus satisfaisante pourra être mise en œuvre. Reste deux extensions potentielles à venir pour ce dispositif, celle visant l'administration (secteur L) et celle concernant les moins de 10 salariés, extensions prévues à l'horizon de l'Ecmo 2008 et de l'ESS 2010. Si la première de ces extensions devrait être possible avec une solution du même type que celle prévue pour l'éducation, la seconde est en revanche plus problématique. Mais la refonte prévue par la Dares de l'enquête annuelle Acemo destinée aux TPE devrait permettre d'y répondre.

## 6. Suivi des travaux prévus à moyen terme 2004-2008

Sur la période 2007- 2008, les efforts de la division seront centrés sur l'achèvement de ses deux projets, l'annualisation des Ecmoss et le projet non-salariés.

Concernant les Ecmoss, au-delà du projet stricto sensu, il faudra préparer l'extension aux secteurs de l'éducation et de l'administration une fois les Dads étendues à la FPE. Cela impliquera très probablement une enquête au domicile des salariés de la FPE. Il faudra aussi mobiliser de nouvelles sources administratives (Acoss notamment ou Epure2) et intégrer les innovations de la Dads-U pour poursuivre l'allègement du questionnaire des Ecmoss. Il faudra aussi définir, en coordination avec la Dares, le dispositif de diffusion de résultats. Le dispositif de suivi des salaires au niveau européen étant stabilisé à cet horizon il s'agira d'en profiter pour développer les travaux de comparaison internationale.

L'extension des Dads à l'Etat et l'aboutissement de Siasp, l'extension du LCI à la fonction publique et les travaux de la DGAFP élargissent les possibilités d'analyse des salaires du secteur public.

Concernant les non-salariés il s'agira surtout de valoriser cette base de données, au niveau national comme pour l'amélioration des estimations localisées d'emploi.

## 7-Liste des publications 2005-2006

### **INSEE-Première**

- Les salaires dans les entreprises en 2003, une année difficile - n° 1007 - Mars 2005.
- Les revenus d'activité des commerçants, la taille de l'entreprise fait la différence - n° 1020 - Mai 2005.
- Primes, participation et intéressement dans le secteur privé - n° 1022 - Juin 2005.

- Les salaires des agents de l'État en 2003 - n° 1041 - Septembre 2005.
- Ingénieurs diplômés : leurs salaires en 2004 - n°1054 - Décembre 2005.
- Les salaires dans la fonction publique territoriale en 2003 - n° 1056 - Janvier 2006.
- Les salaires dans les entreprises en 2004 - n° 1067 - Février 2006.

### ***INSEE Résultats***

La structure des salaires en 2002 - à paraître en décembre 2005.

### **Collection Références**

- Contribution à la Vue d'ensemble et dossier sur la diversité dans la fonction publique France Portrait social 2005-2006 (octobre 2005).
- Les salaires en France, édition 2005 - Juin 2005.
- Les revenus des travailleurs indépendants - à paraître en mai 2006

## Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages Division Revenus et patrimoine des ménages

### 1. Exposé de synthèse

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) mis en place en 2004 se poursuivra avec la collecte annuelle en mai-juin 2007, correspondant à la 4<sup>ème</sup> vague. Cette opération commanditée par Eurostat est organisée autour d'un panel. Un questionnaire thématique variable (dit « module secondaire ») est en outre ajouté chaque année au dispositif.

Le module secondaire de l'enquête 2007 portera sur les conditions de logement : équipement et commodités, accessibilité aux services de base, degré de satisfaction de ses occupants. Il devrait permettre de relier conditions de logement et ressources.

Le module secondaire associé à l'enquête 2008 devrait porter sur l'exclusion financière et le surendettement. Le règlement européen correspondant devrait être disponible début 2007.

En 2007 seront également poursuivis les tests dans le cadre du projet d'appariements des données de l'enquête SRCV avec les déclarations fiscales et les prestations sociales. L'objectif de ce projet est double, assurer une plus grande cohérence entre source de référence sur la distribution de revenus, l'enquête revenus fiscaux, et données sur les revenus disponibles dans le panel SRCV, et collecter au travers du dispositif l'ensemble des indicateurs sociaux portant sur les conditions de vie des ménages, sans pour autant augmenter la charge de collecte. Le temps de questionnement consacré aux indicateurs sera limité à celui qui aura pu être dégagé dans le cadre des appariements. Ce projet de refonte devrait aboutir à l'horizon 2008 sous réserve de l'accord de la Cnil. Il viendra parachever la refonte des enquêtes permanentes sur les conditions de vie et répondre à un souci de rationalisation des enquêtes sur ces thèmes. Les tests en 2007 auront ainsi pour objectif de tester en vraie grandeur le questionnaire prenant en compte les appariements, et les indicateurs.

Quant à la source de référence sur la distribution de revenus, l'enquête annuelle Revenus Fiscaux (ERF), les premiers résultats prenant en compte la nouvelle chaîne de traitement devraient être produits en 2007, conjointement à ceux produits avec l'ancienne chaîne, sous réserve de l'aboutissement des travaux menés en 2006 et de l'aval de la Cnil. En effet, pour l'enquête portant sur les revenus 2005, il devrait être mis fin aux imputations des revenus sociaux sur barèmes, au profit de l'utilisation des données administratives de prestations des Caf. Des imputations complémentaires de prestations, pour l'essentiel économétriques, seraient réalisées pour le public ne relevant pas des Caf, ainsi que pour les prestations nationales non gérées par ces caisses. Les gains associés à cette nouvelle méthodologie de l'enquête revenus fiscaux devraient se mesurer en termes de qualité, mais également en termes de réduction des délais de production ; de plusieurs mois à terme. Les données de l'enquête Revenus fiscaux portant sur les revenus de l'année 2005 devraient en tous les cas être disponibles en fin de premier semestre 2007.

Enfin, se poursuivra en 2007 la réflexion sur l'imputation de montants de revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux à partir des sources existantes, et en particulier SRCV. Le recours à des sources externes est en effet nécessaire pour améliorer la couverture des revenus du patrimoine dans revenus fiscaux. Après l'utilisation ponctuelle des données de l'enquête patrimoine 2003/2004 à ce titre en 2006, on étudiera la faisabilité d'une imputation annuelle de revenus du patrimoine dans ERF à partir de la source SRCV.

Signalons qu'une partie des travaux présentés ici pour 2007 est susceptible d'être réorientée selon les préconisations que pourra faire le groupe de travail du Cnis sur les inégalités et les niveaux de vie. Celles-ci devraient être rendues fin 2006.

## **2. Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

La seule enquête nouvelle en 2007 correspondra en fait au module secondaire associé au dispositif SRCV. Pour mémoire, ce dispositif mis en place en 2004 a pour objectif de fournir des informations sur les ressources et les conditions de vie des ménages, afin d'étudier revenus, exclusion sociale et pauvreté, au sein de l'Union Européenne. Il s'agit d'une enquête en panel suivant des individus pendant 9 années consécutives avec une collecte annuelle. En 2007, on interrogera une partie de l'échantillon pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Le module secondaire portera pour cette collecte sur les conditions de logement et aura pour objectifs de mieux connaître l'équipement et les commodités du logement, l'accessibilité de celui-ci aux services de base, mais également le degré de satisfaction concernant le logement, ainsi que les éventuelles raisons ont poussé le cas échéant ses occupants à changer de logement récemment. Les personnes de référence de l'ensemble des ménages interrogés dans le cadre de SRCV le seront également sur ce module secondaire.

Les résultats de la collecte 2007 dans la dimension transversale seront disponibles à l'automne 2009 et les principaux indicateurs européens seront publiés au printemps de l'année 2010, dans le rapport annuel de printemps de la Commission destiné au Conseil européen. Les résultats associés à l'aspect longitudinal seront disponibles au printemps 2010.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007**

En 2007, la nouvelle chaîne de production de l'enquête revenus fiscaux devrait être opérationnelle. Elle utilisera une nouvelle source administrative, celle des prestations fournies par les Caf. La première enquête revenus fiscaux utilisant cette chaîne, basée sur les revenus de 2005, devrait être produite en fin de premier semestre 2007. L'avantage de se baser sur les données réelles plutôt que sur des données obtenues par imputations, pour l'essentiel sur barèmes, se situe d'abord dans l'amélioration de la qualité des données. Cette opération, en supprimant la phase d'imputations sur barèmes, devrait également permettre de gagner quelques mois dans la chaîne de production de l'enquête. Néanmoins, pour le public ne relevant pas des Caf, il va de soit qu'une phase d'imputation resterait nécessaire ; celle-ci pourrait s'appuyer sur des modèles économétriques. L'enquête revenus fiscaux portant sur les revenus 2005 sera en tous les cas également produite avec l'ancienne chaîne. Il sera en effet nécessaire de pouvoir recouper les séries statistiques associées à l'ancienne chaîne, et celles associées à la nouvelle ; et donc d'assurer la production selon les deux méthodologies de manière simultanée au moins en 2005.

Au niveau du calendrier des opérations, la nouvelle chaîne de production associée aux données réelles de prestations Caf devrait être finalisée en 2006 sous réserve des tests de qualité des adresses associées aux prestations. Ils seront menés, sous réserve de l'accord de la Cnil, au premier semestre 2006. Si la qualité est jugée suffisante, l'opération sera lancée. Elle consistera dès 2006 en un appariement entre données de l'enquête emploi du 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, et données de prestations versées en 2005 et fournies par les Caf. Puis début 2007, l'appariement entre données de l'enquête emploi, données de prestations et déclarations fiscales portant sur les revenus 2005 sera réalisé. Une phase d'imputation économétrique clôturera alors la chaîne de production. Les données de l'enquête revenus fiscaux 2005 seront alors disponibles en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2007.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Enquêtes**

Enquête revenus fiscaux portant sur les revenus de l'année 2005 : production avec la chaîne associée aux imputations de prestations sur barèmes, et production avec la chaîne utilisant les données de prestations fournies par les Caf .

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Sans objet

### 3.3. Autres travaux

La réflexion sur l'imputation de montants de revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux pour la fraction des revenus du patrimoine ne donnant pas lieu à une déclaration fiscale sera poursuivie en 2007. Au premier semestre 2006, l'imputation de revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux à partir des données de l'enquête patrimoine aura été menée. Ces travaux seront poursuivis sous réserve des conclusions du groupe de travail du Cnis sur les inégalités et les niveaux de vie, dont les conclusions sont attendues pour fin 2006. Les données de l'enquête SRCV 2004 et 2005 auront été mises à disposition. Selon leur précision, l'étude de faisabilité d'imputation annuelle des revenus du patrimoine dans ERF à partir de la source SRCV sera poursuivie. L'enjeu est évidemment d'améliorer la couverture des revenus du patrimoine dans Revenus Fiscaux en imputant des revenus du patrimoine tous les ans (jusqu'à présent ce type d'opération n'a été réalisé que ponctuellement) et ainsi d'améliorer la qualité de la mesure du niveau de vie.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

## 5. Aspects particuliers du programme 2007

### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Afin de mieux appréhender la notion de niveau de vie et de pauvreté monétaire au niveau local, un test de rapprochement du fichier de prestations sociales de la Caf avec les déclarations fiscales des Côtes d'Armor a été initié. Sous réserve de l'accord de la Cnil, il devrait se dérouler en 2006/2007. Selon les résultats obtenus, ce type d'appariement pourrait être étendu à d'autres départements.

### 5.2. Aspects « environnement »

Sans objet.

### 5.3. Aspects « européens »

L'ensemble du dispositif SRCV est réalisé et coordonné dans un cadre européen. Un règlement cadre et 6 règlements d'application publiés en 2003 régissent l'ensemble du dispositif. Chaque année n, en janvier, est publié un règlement qui définit les variables cibles secondaires associées au module secondaire pour l'enquête n+1. Ainsi vient d'être publié le règlement associé au module secondaire pour SRCV 2007. En janvier 2007, devrait être publié le règlement correspondant au module secondaire prévu en 2008.

## 6. Diffusion des travaux

La politique de diffusion par la division sur les revenus et patrimoine s'articulera dorénavant autour d'une publication centrale : un ouvrage biannuel dans la collection *Références* sur les revenus et le patrimoine. La première édition de cet ouvrage sortira courant 2006. La suivante devrait être publiée en 2008. Des *Insee Résultats* annuels sur l'enquête revenus fiscaux viendront compléter cette approche, par la mise à disposition de tableaux statistiques détaillés portant sur l'enquête la plus récente. En 2007, l'*Insee Résultats* sur l'enquête revenus fiscaux portera sur l'année de revenu 2005. Des publications, plus ponctuellement, viendront compléter ces différents aspects : des *Insee Première*, des contributions à *Economie et Statistique*, des publications à partir de SRCV et des données de panel. En 2007, il est d'ores et déjà prévu la diffusion d'un numéro spécial d'*Economie et statistique* portant sur l'enquête patrimoine 2003/2004.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Voir tableau joint

Le projet le plus important dans le moyen terme est le dispositif européen SILC, appelé en France SRCV. A l'horizon de la collecte 2008, le panel devrait connaître en France deux évolutions

principales, indépendamment d'une éventuelle modification de la demande européenne (les travaux préparatoires à ces deux évolutions sont décrits plus haut) :

- premièrement, une réduction du questionnaire portant sur les revenus qui serait remplacé partiellement par un appariement avec les données fiscales, sur le modèle de l'enquête revenus fiscaux. Un gain est attendu en termes de qualité, de cohérence entre sources (SRCV et ERF), ainsi qu'une réduction des délais de production et de la charge de collecte sur les ménages ;
- deuxièmement, un élargissement du champ du questionnaire « conditions de vie » à une palette plus large d'indicateurs sociaux jusqu'ici collectés par les enquêtes EPCV.

### **Annexe : Liste des publications diffusées en 2005/2006**

Publiées en 2005/2006 :

- Insee Première n°1015, Janvier 2004, Patrimoine : quand les ménages prennent de l'assurance, Charles Darmon, Hervé Pagenelle, Fédération Française des Sociétés d'Assurance
- Economie et Statistique n°383-384-385, décembre 2005, Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales
- Document de travail n°F0503, avril 2005, Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales, Daniel Verger avec la participation de Jérôme Accardo, Pascal Chevalier et Aude Lapinte
- Wochenbericht, août 2005, Steuerliche Familienförderung in Frankreich und Deutschland, Alexandre Baclet, Fabien Dell, Katharina Wrohlich

A paraître en 2006 :

- Insee Première sur l'épargne salariale, Catherine Rougerie
- Insee Première sur le niveau de vie des personnes âgées, Alexandre Baclet, Aude Lapinte
- Insee Première sur la comparaison des indicateurs de Laeken sur les revenus 2003 à partir de SRCV, Julie Labarthe
- Contributions pour Données Sociales : Evolution des niveaux de vie de 1970 à 2002, Inégalités de patrimoine en 2004
- Economie et statistique, Income Taxation and Household Size: Would French Family Splitting make German families better off ?, Alexandre Baclet, Fabien Dell and Katharina Wrohlich
- Economie et statistique, impact du choix des échelles d'équivalence sur les évolutions de niveau de vie, Alexandre Baclet
- Document de travail, Revenus et niveaux de vie en 2002 et 2003 en France métropolitaine
- Insee Résultats, enquête Revenus fiscaux 2004
- Collection Références, Ouvrage sur les revenus et le patrimoine

## **Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale**

### **DARES - Sous-direction « Emploi et marché du travail »**

#### **1 - Exposé de synthèse**

La sous direction Emploi Marché du Travail traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications, et des personnes handicapées.

Elle publie des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles qui relèvent des trois premiers champs : statistique de suivi des demandeurs d'emploi en fin de mois, de mouvement de main d'œuvre, entrées et sorties des salariés dans les établissements, par type de contrat et par motif, d'évolution de l'emploi salarié, d'évolution de l'intérim, et de tension sur le marché du travail. Le suivi des bénéficiaires des mesures d'accompagnement des plans sociaux, et des mesures défensives de la politique de l'emploi (chômage partiel, mesures de préretraites et de retraites progressives) donnent lieu à des publications annuelles. Elle participe à la confection de la note de conjoncture trimestrielle sur l'emploi et le chômage et réalise la note annuelle.

Elle étudie plus en détail des thèmes, soit régulièrement, soit en fonction de l'actualité économique et politique : l'emploi et le chômage de populations ciblées (jeunes, femmes, immigrés et enfants issus de l'immigration,...), les discriminations à l'embauche, les préférences des salariés pour les différentes formes de contrats, la prospective des métiers et des qualification, le vieillissement de la population active, l'insertion des travailleurs handicapés,...

Ces publications et ces études s'appuient sur une production statistique interne (Déclaration des Mouvements de main d'œuvre (DMMO), et l'enquête trimestrielle associée (EMMO), Déclaration Obligatoire des Travailleurs Handicapés (DOETH), relevé des missions d'intérim, enquêtes statistiques), ou sur l'utilisation de sources externes (enquête emploi, enquête Familles employeurs, enquête Formation qualification professionnelle, enquêtes Génération, fichiers administratifs de l'ANPE, de l'UNEDIC).

Plusieurs innovations ou améliorations sont inscrites pour 2007 :

Dans le champ des métiers et des qualifications : Les publications sur les métiers se feront dans les nouvelles FAP. Elles seront enrichies par l'exploitation de l'enquête Familles-Employeurs.

Le suivi des tensions de recrutement sera renouvelé par la mise à disposition de nouvelles séries.

Dans le domaine de l'emploi nous visons une meilleure utilisation des DMMO-EMMO en particulier avec l'utilisation de l'indicateur de création d'emploi dans les huit régions pour lesquelles la qualité de collecte est suffisante, par l'utilisation de la source panellisée. Des dispositifs du suivis des nouveaux contrat (CNE) donneront lieu à des enquêtes et des exploitation de différentes sources administratives.

Nous nous efforcerons de répondre aux sollicitations convergentes pour une amélioration de la connaissance du marché du travail, en particulier avec un enrichissement de l'enquête Sortants, ainsi qu'avec une mise à disposition enrichie des données locales. Nous pousserons la dimension évaluative de nos travaux (suite des travaux sur le PARE-PAP). Un travail exploratoire entamé en 2006 sur le rapprochement des DADS et du FHS permettra de progresser dans le suivi longitudinal des demandeurs d'emploi.

La sous direction participe à la rénovation de l'informatisation de la collecte des demandes d'autorisation de travail de travailleurs étrangers, ce qui nous permettra à terme de disposer d'une connaissance et d'un suivi régulier de la demande de travail des entreprises en main d'œuvre étrangère.

On continuera de progresser dans la couverture du thème des travailleurs handicapés, en projetant une enquête adossée au dispositif ACEMO auprès des petites entreprises, et grâce à l'exploitation du module ad hoc 2006 de l'enquête Emploi.

Un effort en direction de la simplification administrative et de l'allègement de charge des entreprises devrait se voir concrétisé avec la dématérialisation des DMMO début 2007 et la poursuite du projet de dématérialisation de la DOETH.

L'apport de nouvelles sources pour l'analyse des flux de main d'œuvre sera examiné (DUE, et déclaration des employeurs à l'Unédic pour les fins de contrat)

## **2 - Travaux nouveaux pour 2007**

L'enquête auprès des entreprises sur le CNE devrait être reproduite en fin d'année 2006. Une enquête auprès des salariés sera entreprise en 2007.

On envisagera courant 2006 pour 2007 une extension de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main d'œuvre aux des établissements 1 à 9 salariés.

Une enquête sur les travailleurs handicapés dans les entreprises de moins de 10 salariés sera envisagée.

Rapprochement des fichiers FHS de l'ANPE et des DADS pour poursuivre les évaluations du PARE-PAP.

Mise en place d'un système d'information de suivi des plans de sauvegarde de l'emploi.

Expertise des sources DUE et des déclarations de fin de contrat des entreprises auprès de l'Unédic.

## **3 - Opérations répétitives**

Collecte et exploitation des déclarations mensuelles des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)  
Collecte et exploitation de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)  
Exploitation des fichiers mensuels de l'Unédic de relevés de contrats de travail temporaire conclus par les agences d'intérim

Résultats annuels sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Exploitation des fichiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et des offres déposés à l'ANPE :  
La refonte de Nostra se poursuivra en 2007.

Suivi statistique du chômage partiel

Suivi statistique des dispositifs de préretraites publiques

Suivi statistique des mesures d'accompagnement des plans sociaux et des plans sociaux

## **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Mise en œuvre de la dématérialisation du formulaire administratif de la DMMO – Déploiement prévu début 2007.

Mise en œuvre de la dématérialisation du formulaire administratif de la DOETH. Déploiement prévu début 2008.

## **5 – Aspects particuliers du programme 2007**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Accompagnement de l'utilisation de l'indicateur rapide mensuel régional sur l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus, à partir de la source DMMO, pour les régions ayant une qualité suffisante des données (taux de réponse). En 2006, huit régions étaient dans ce cas.

Poursuite de l'enrichissement des données régionales sur le marché du travail mises à disposition sur internet.

## 5.2 Aspects européens

## 6 - Liste des publications

| Type | Titre  |
|------|--|
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en novembre 2004 : indicateurs mensuels  |
| PI   | Intérim au 3ème trimestre 2004   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en décembre 2004 : indicateurs mensuels  |
| PI   | Mouvements de main-d'œuvre au 1er trimestre 2004   |
| PS   | Jeunes actifs : nombreux dans les secteurs dynamiques à haute qualification  |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en janvier 2005 : indicateurs mensuels   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié au 4ème trimestre 2004   |
| PI   | Mouvements de main-d'œuvre en 2003   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en février 2005 : indicateurs mensuels   |
| PS   | Emploi dans l'industrie entre 1992 et 2002 : le poids croissant de l'intérim   |
| PI   | Mouvements de main-d'œuvre au 2ème trimestre 2004 : augmentation des entrées et des sorties dans un contexte favorable |
| PI   | Intérim au 4ème trimestre 2004   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en mars 2005 : indicateurs mensuels  |
| PI   | Mouvements de main-d'œuvre au 3ème trimestre 2004 : moins de départs en retraite qu'au 1er semestre                    |
| PI   | Intérim redémarre en 2004  |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en avril 2005 : indicateurs mensuels   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié au 1er trimestre 2005  |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en mai 2005 : indicateurs mensuels   |
| PI   | Emploi intérimaire au 1er trimestre 2005 : très faible progression de l'intérim  |
| PI   | Mouvement de main-d'œuvre au 4ème trimestre 2004   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en juin 2005 : indicateurs mensuels  |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en juillet 2005 : indicateurs mensuels   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié au 2ème trimestre 2005   |
| PI   | Evolution de l'emploi salarié en août 2005 : indicateurs mensuels  |

|       |   |
|-------|---|
| PI    | Emploi intérimaire au 2ème trimestre 2005 : très faible progression de l'intérim  |
| PI    | Evolution de l'emploi salarié en septembre 2005 : indicateurs mensuels  |
| PI    | Evolution de l'emploi salarié en octobre 2005 : indicateurs mensuels  |
| PI    | Evolution de l'emploi salarié au 3ème trimestre 2005  |
| PI    | Tensions sur le marché du travail entre avril et septembre 2004   |
| PSFAP | Contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage, contrats aidés : les emplois à statut particulier ont progressé entre 82 et 02               |
| PS    | Secteurs et métiers industriels : l'industrie n'est plus ce qu'elle était   |
| PI    | Tensions sur le marché du travail entre juillet et décembre 2004  |
| PS    | Difficultés des étrangers sur le marché du travail : effet nationalité, effet quartier ?  |
| PI    | Tensions sur le marché du travail entre décembre 2004 et mars 2005  |
| PS    | Loi d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés : bilan de l'année 2002  |
| PI    | Tensions sur le marché du travail entre janvier et juin 2005  |
| PS    | Les métiers en 2015 : impact du départ des générations du baby boom   |
| PI    | Marché du travail au 3ème trimestre 2004  |
| PI    | Marché du travail en novembre 2004  |
| PI    | Marché du travail en décembre 2004  |
| PI    | Marché du travail en janvier 2005   |
| PS    | Indemnisation des chômeurs progresse, le chômage non indemnisé aussi en 2003  |
| PI    | Marché du travail au 4ème trimestre 2004  |
| PI    | Marché du travail en février 2005   |
| PI    | Annexe au marché du travail de février 2005   |
| PI    | Marché du travail en mars 2005  |
| PI    | Dispositifs publics d'accompagnement des restructurations depuis 2003 : une forte augmentation mais un nombre encore limité de salariés concernés |
| PI    | Tassement des préretraites en 2004  |
| PS    | Emploi des travailleurs âgés, mesures ciblées et dispositifs généraux : l'exemple de l'Europe du Nord   |
| PI    | Marché du travail en avril 2005   |
| PI    | Marché du travail au 1er trimestre 2005 : ralentissement de l'activité réduite de plus de 78 heures des demandeurs d'emploi                       |
| PI    | Marché du travail en mai 2005   |
| PS    | Projet d'action personnalisé du demandeur d'emploi : un accompagnement individualisé de masse   |
| PS    | Agence nationale de l'emploi et ses clients entre 1999 et 2003 : quelques enseignements du rapport d'évaluation du 3ème contrat de progrès        |
| PS    | Dans les métiers du spectacles, le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente plus  |
| PI    | Marché du travail en juin 2005  |

|    |   |
|----|---|
| PI | Marché du travail en juillet 2005   |
| PI | Marché du travail en août 2005  |
| PI | Marché du travail en septembre 2005   |
| PI | Marché du travail en octobre 2005   |
| PI | Forte baisse du recours au chômage partiel en 2004  |
| PI | Marché du travail au 2ème trimestre 2005 : recul du nombre de demandeurs d'emploi   |
| PI | En 2004, l'emploi amorce sa reprise   |
| PI | Conjoncture de l'emploi et du chômage au 3ème trimestre 2004  |
| PI | Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4ème trimestre 2004  |
| PI | Conjoncture de l'emploi et du chômage au 1er trimestre 2005 : turbulences sur le marché du travail                        |
| PI | Conjoncture de l'emploi et du chômage au 2ème trimestre 2005 : un printemps au ralenti                                    |
| PI | Conjoncture de l'emploi et du chômage au 3ème trimestre 2005 : le recul du chômage s'accroît dans une croissance rafferme |

### 7 - Suivi des travaux prévus au programme de moyen terme 2004-2008

| Opérations  | Unité                               | Prévision     | Observations  | Suivi                 |
|---|-------------------------------------|---------------|---|-----------------------|
| Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim) | Division emploi de l'Insee et DARES | En 2004.      | Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi (2 000 personnes interrogées environ). | Réalisé               |
| Projet d'enquête sur l'emploi des plus de 50 ans  | DARES                               |               | Auprès des employeurs, réédition de l'enquête ESSA, éventuellement complétée par un travail de la SDES sur les enseignants.   | Abandonné             |
| Enquête « offre d'emploi et recrutement »   | DARES                               | En 2004-2005. |   | Réalisé               |
| système d'enquêtes omnibus pour une meilleure connaissance du marché du travail   | Département du travail              |               |   | Abandonné             |
| module complémentaire à l'enquête Emploi sur les handicapés, suite à l'enquête 2002                                       | Département Métiers qualifications  |               |   | En cours              |
| Enquête sur l'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de moins de 20 salariés                          | Département Métiers qualifications  |               |   |                       |
| base de données sur l'emploi, le chômage et la formation au niveau territorial  | Département Métiers qualifications  |               |   |                       |
| outils pour un suivi régulier des trajectoires et des mobilités sur longue période (5 à 10 ans)                           | Département du travail et emploi    | 2007          |   | Expertise fin 2006    |
| Rénovation du système de remontées administratives des plans sociaux  | Département du travail              | 2006-2007     |   | En cours              |
| exploiter les nouvelles sources qui pourraient être constituées   | Département Métiers                 |               |   | Système d'information |

|  |   |  |  |                    |
|--|---|--|--|--------------------|
| sur le suivi des prestations de salariés étrangers, et le suivi des autorisations d'embauche de salariés étrangers, éventuellement le travail illégal  | qualifications  |  |  | disponible mi 2007 |
| Enrichissement de la démarche d'analyse de l'emploi et du chômage par Familles Professionnelles dont la mixité professionnelle, le vieillissement, et à partir de nouvelles sources (FQP, EFE) | Département métiers qualifications, mission animation de la recherche |  |  | En cours           |

## **DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »**

*(Noter que ce qui relève de la formation, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Education, formation)*

### **1 - Exposé de synthèse**

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2007 se structurera selon les axes définis dans les orientations de moyen terme des programmes statistiques :

- L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics des dispositifs de la loi de Cohésion Sociale (contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat initiative emploi, contrat d'avenir, Contrat d'insertion-revenu minimum d'activité) sera poursuivi. Une exploitation statistique des informations collectées par le CNASEA sur la situation professionnelle des bénéficiaires de ces nouveaux contrats six mois après leur sortie de dispositifs sera également réalisée afin d'alimenter les indicateurs de la LOLF et de fournir aux régions des indicateurs de suivi territorialisés.
- La part croissante des collectivités territoriales dans la gestion et la mise en œuvre des politiques d'emploi impliquera la poursuite du travail important de concertation de l'ensemble des acteurs pour assurer le suivi de l'ensemble des actions mises en œuvre.
- L'application de gestion des parcours des jeunes suivis par les missions locales (PARCOURS 3) sera largement mobilisée pour suivre le Contrat d'Insertion à la Vie Sociale et analyser l'insertion professionnelle des jeunes ainsi que les aides dont ils bénéficient pour résoudre leurs difficultés de logement, de santé ou d'insuffisance de ressources.
- La DARES exploitera les deux enquêtes sur la formation continue qui seront déroulées en 2006 : l'enquête Adult Education Survey (auprès des ménages) et l'enquête CVTS 3 (auprès des entreprises).
- Un nouveau dispositif d'enquêtes par panel sera lancé afin d'évaluer l'impact des mesures de politique d'emploi et de formation sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Le protocole précis d'interrogation (nombre de dispositifs suivis, construction et taille des échantillons, cadencement des interrogations...) sera précisé au cours de l'année 2006 sur la base d'une expertise des panels précédents demandée à une équipe de recherche. Une enquête auprès des particuliers employeurs est également envisagée afin d'évaluer les premiers effets du plan de développement des services à la personne.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2007**

L'année 2007 sera surtout marquée par le lancement d'un ensemble d'enquêtes visant à analyser le devenir des personnes passées par des contrats aidés ou des dispositifs de formation professionnelle et les conditions de déroulement de leur passage en contrat. L'interrogation simultanée d'individus « témoins » présentant des caractéristiques proches mais n'ayant pas bénéficié de contrats est envisagée. L'organisation précise de ce nouveau dispositif d'enquêtes reste encore aujourd'hui à définir.

En fin d'année 2007, une enquête auprès de particuliers employant des salariés à leur domicile est envisagée afin d'évaluer les premiers effets du plan de développement des services à la personne.

### 3 - Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2007 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat jeune en entreprise, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base de données consolidée des stagiaires) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

### 4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Le suivi du contrat de professionnalisation devrait être assuré, courant 2006, de façon dématérialisée via la constitution d'une base de données alimentée « en temps réel » par les Organismes Collecteurs agréés (OPCA). Il est envisagé de mettre également en place un suivi dématérialisé du contrat d'apprentissage via la constitution d'une base de données alimentée « en temps réel » par les organismes consulaires. La mise en place de cette deuxième application devrait aboutir au cours de l'année 2007. Ces deux projets constitueront un allègement de la charge des OPCA et des organismes consulaires qui n'auront plus à renvoyer les conventions d'embauches aux Directions Départementales du Travail. L'apport réside également dans le caractère dynamique de cette base, qui contiendra des éléments de suivi des contrats (rupture éventuelle, accès à la qualification et situation professionnelle à l'issue du contrat).

## 5 - ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2007

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. La constitution, par la DARES, d'une base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'Etat, l'Unedic et les Régions permet toutefois d'envisager l'élaboration progressive d'un compte régional de la formation des demandeurs d'emploi. Cette base, complétée par la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage devrait aider les Régions à construire des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire afin de mieux piloter leur action et alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

### 5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

## 6 - Liste des publications

Le bilan de la politique de l'emploi en 2004, Les Dossiers de la DARES, qui doit paraître prochainement, rassemblera les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2004

C. Bonaïti, A. Fleuret, P. Pommier, P. Zamora (2006) « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? » *Les Travaux » de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale – 2005-2006*

S. Mas, H. Thélot (2005) « Les résidents des ZUS dans six dispositifs de la politique d'emploi en 2003 » Rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles 2005

### 7 - Suivi des travaux prévus au programme de moyen terme 2004-2008

| Opérations   | Unité                                    | Prévision   | Observations   | Suivi                            |
|--|--|---|--|----------------------------------|
| Enquête sur la validation des acquis de l'expérience                       | DARES                                    | En 2006, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE   | Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.                                  | Toujours prévue à cette échéance |
| Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)                          | CEREQ - DARES                            | En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.  | Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000. | Toujours prévue à cette échéance |
| Enquête sur la formation continue  | Division emploi de l'Insee, CEREQ, DARES | En 2006, auprès des ménages.  | Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS    | Toujours prévue à cette échéance |
| Enquête sur le déroulement et la rupture des contrats jeunes en entreprise | DARES                                    | En janvier 2006, auprès d'un échantillon de 3 000 jeunes entrées en CJE entre 2002 et 2004 (2 000 rompants, 1 000 non rompants) |  | En cours                         |

## **DARES - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »**

### **1. Exposé de synthèse**

La sous-direction « salaires, travail et relations professionnelles » traite des domaines des salaires, du temps de travail, des relations professionnelles, des conditions de travail et de la santé au travail. Elle est chargée du dispositif ACEMO (enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre).

#### **En matière statistique, les éléments essentiels du programme de travail de la sous-direction pour l'année 2006 sont les suivants :**

- finalisation de la refonte des enquêtes ACEMO :
  - mise en place des enquêtes transformées : enquêtes ACEMO trimestrielle (avec un volet spécifique au deuxième trimestre sur les salariés bénéficiaires de la revalorisation du SMIC) et complémentaire sur la répartition des salariés et les conventions collectives, enquête sur les entreprises de moins de dix salariés, enquête sur la participation et l'intéressement. Exploitation de ces enquêtes.
  - réalisation de la nouvelle enquête annuelle sur la négociation, la représentation des salariés et les conflits ;
  - préparation de la nouvelle enquête sur l'organisation du temps de travail.
- exploitation de l'enquête sur la structure des salaires (ESS 2002) pour fournir des évaluations renouvelées des inégalités salariales, entre hommes et femmes et selon l'origine des salariés ;
- mise en place des conditions permettant la fourniture de données sur les salaires réels par branches (ou regroupement de branches) conventionnelles ;
- exploitation de l'enquête REPONSE (relations professionnelles et négociations d'entreprise). publication des premiers résultats, d'éléments sur l'évolution des institutions représentatives du personnel, le paysage syndical, les conflits, la prévention des risques professionnels et les CHS-CT ;
- amélioration des sources statistiques d'origine administrative sur les relations professionnelles (notamment les accords d'entreprise) ;
- poursuite des travaux sur le temps de travail : comparaison des sources statistiques, analyse du temps partiel ;
- exploitation de l'enquête SUMER (surveillance médicale des risques professionnels) et poursuite de la publication des résultats ;
- poursuite du travail préparatoire à une enquête rapprochant santé et itinéraires professionnels ;
- début de l'exploitation de l'enquête Conditions de travail 2005 (complémentaire à l'enquête Emploi 2005) ;
- lancement de l'enquête COI-TIC (Changements organisationnels et informatisation-Technologies de l'information et de la communication) (INSEE-DARES-CEE) dont la DARES a la responsabilité du volet « salariés » ;
- élaboration d'indicateurs de suivi et de résultats sur le champ du travail dans le cadre de la réforme de l'architecture du budget de l'Etat, pour le plan national d'action pour l'emploi et pour le plan santé au travail.

#### **Les priorités de la sous-direction pour 2007 en matière statistique seront les suivantes :**

- exploitation du dispositif annualisé des enquêtes ECMOSS de l'INSEE pour étudier les évolutions salariales et les pratiques des entreprises en la matière ;
- publication de données sur les évolutions et les niveaux de salaires réels par branches (ou regroupement de branches) conventionnelles ;
- amélioration de l'information sur les accidents du travail et maladies professionnelles (travaux à partir des données émanant des régimes sociaux) ;
- mise en œuvre de la nouvelle enquête spécifique sur l'organisation du temps de travail.

- mise en œuvre de l'enquête Santé et itinéraires professionnels (DREES-DARES-CEE) ;
- exploitation de l'enquête COI-TIC ;
- poursuite de l'exploitation de l'enquête « Conditions de travail » ;
- poursuite des travaux à partir de l'enquête REPONSE ;
- actualisation des travaux sur la présence et l'affiliation syndicales ;
- mise en place d'un dispositif d'indicateurs de suivi des relations professionnelles combinant sources administratives et données d'enquêtes.

La plupart de ces travaux s'intègrent dans la continuité de l'année 2006 et dans le cadre du programme de travail à moyen terme. La réalisation de certains d'entre eux (amélioration des données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, présence et affiliation syndicales) sera conditionnée par la disponibilité des données.

## 2. Travaux nouveaux pour 2007

### • Département Salaires et conventions salariales

La refonte des enquêtes ACEMO arrive à son terme en 2006. L'enquête trimestrielle et les quatre enquêtes annuelles du dispositif ont chacune reçu un avis d'opportunité favorable de la formation Emploi, revenus du CNIS. Sous réserve de l'accord du comité du label (mars 2006), les questionnaires rénovés de chacune de ces enquêtes auront été mis sur le terrain avant fin juin 2006. Jusqu'en 2010, leur exploitation dans cette forme constituera le socle de l'activité de production du département.

L'année 2007 verra également les premières exploitations du dispositif annualisé des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (ECMOSS) de l'INSEE, pour étudier les pratiques salariales des entreprises, analyser les caractéristiques des salariés au SMIC, etc. Des éclairages par branches professionnelles seront possibles.

Le département augmentera son investissement dans l'exploitation statistique des DADS, en particulier en utilisant l'identifiant de convention collective (IDCC), variable obligatoire de la DADS-U depuis début 2006. Des niveaux de salaires réels par branches (ou regroupement de branches) seront publiés. Parallèlement, l'échantillon rénové des enquêtes ACEMO permettra de publier des indicateurs sur les évolutions salariales par grands champs conventionnels.

### • Département Relations professionnelles et temps de travail

Le département Rptt mènera avec le département Scs en 2007 une nouvelle enquête Acemo spécifique relative à l'organisation du temps de travail. Cette enquête reprend le principe des enquêtes Acemo spécifiques sur le temps de travail telles qu'elles avaient été réalisées jusqu'en 1994.

Fondée sur l'interrogation de l'employeur, cette enquête cherchera à établir une **photographie de l'organisation collective du temps de travail** telle qu'elle prévaut après les réformes récentes sur le sujet. Ces réformes, nombreuses, ont en effet modifié par touches successives les dispositifs d'aménagement du temps de travail auxquels peuvent recourir les entreprises :

Les lois « Aubry » de 1998 et 2000 ont abaissé la durée légale à 35 heures pour toutes les entreprises et ont amendé ou introduit des dispositifs tels que la modulation, l'annualisation, les jours de RTT, le forfait en jour pour les cadres, le compte épargne temps, etc.

La loi « Fillon » de janvier 2003 a, entre autres, assoupli le régime des heures supplémentaires (reconduction des régimes transitoires applicables aux entreprises de 20 salariés ou moins et possibilité pour les autres de réduire la majoration des heures supplémentaires jusqu'à 10% par accord de branche).

La loi de mars 2005 portant « réforme de l'organisation du temps de travail dans l'entreprise » a réécrit les règles d'usage du compte épargne temps, mis en place un régime d'heures supplémentaires « choisies » au-delà du contingent annuel et introduit des dispositions permettant un dépassement des forfaits en heures et en jours. Elle a également prévu des dispositions particulières pour les entreprises de 20 salariés ou moins (prolongement jusqu'à fin 2008 des régimes transitoires en matière d'heures supplémentaires et possibilité sous certaines conditions de « racheter » aux salariés des jours de RTT).

Enfin, la loi sur les PME d'août 2005 a étendu les possibilités de recours au forfait en jours à certaines catégories de salariés non cadres, pour toutes les entreprises sous réserve d'un accord collectif.

L'intérêt de l'enquête sur l'organisation du temps de travail sera de mesurer, auprès d'un vaste échantillon d'établissements, les changements induits par ces réformes sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises, et de recueillir les pratiques en matière de modalités de gestion du temps.

- **Département Conditions de travail et santé**

- Le département, en collaboration avec la Drees, le Centre d'études de l'emploi et l'Insee, réalise une enquête en population générale sur « Santé et itinéraires professionnels » (SIP 2006), dont la collecte par le réseau d'enquêteurs Insee se déroule de novembre 2006 à janvier 2007.

- Il assure le suivi, en partenariat avec le CEE, l'Insee, le SESSI, du volet « salariés » de l'enquête Changements Organisationnels et Informatisation – Technologies de l'Information et de la Communication (COI-TIC 2006).

- Il lance deux appels à projets pour des post-enquêtes sur l'enquête Conditions de travail 2005, l'un pour des exploitations secondaires (quantitatives), l'autre pour des études qualitatives approfondissant certains domaines évoqués par l'enquête.

- En fonction du calendrier et des conditions de mise à disposition des fichiers de la CNAM-TS relatifs aux accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP), le département initiera des travaux visant à améliorer la qualité et la pertinence des informations publiées, en liaison avec l'Institut de Veille Sanitaire.

- Le département (en relation avec l'InVS) s'inscrira dans l'effort de production de données relatives aux AT-MP visant à couvrir les salariés au-delà du champ concerné par la CNAM-TS.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1. Enquêtes

- Enquête trimestrielle ACEMO.

- Enquête annuelle complémentaire ACEMO sur la répartition des salariés et les conventions collectives.

- Enquête annuelle ACEMO sur la négociation, la représentation des salariés en entreprise, (nouveau, qui remplace l'enquête sur l'individualisation des hausses de salaires).

- Enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises.

- Enquête annuelle ACEMO sur la Participation, l'Intéressement, les Plans d'épargne d'entreprise et l'Actionariat des salariés (PIPA).

#### 3.2. Exploitation de fichiers administratifs

- Exploitation des fichiers administratifs relatifs aux conflits du travail, aux licenciements de salariés protégés et aux résultats des élections professionnelles.

- Exploitation des fichiers issus de l'enregistrement des accords d'entreprise ou d'établissements déposés dans les directions départementales du travail.

- Exploitation plus systématique de la source DADS (notamment pour produire des données sur les salaires auparavant issues du dispositif ACEMO, désormais allégé dans le cadre de la refonte).

Le département Salaires et conventions salariales a repris l'exploitation des accords liés à l'épargne salariale (y compris les nouveaux dispositifs) précédemment conduite par la direction des relations du travail (DRT).

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

- Enquêtes ACEMO

L'échantillon de l'enquête trimestrielle ACEMO était passé de 62 000 à 57 000 établissements en janvier 1996, puis en janvier 1999 à 38 000. Depuis janvier 2006, seuls 33 500 établissements sont enquêtés : un important investissement méthodologique a permis de relever le seuil d'exhaustivité de 100 à 250 salariés, tout en améliorant la précision.

Parallèlement, la simplification des questionnaires et la substitution des DADS aux enquêtes ont été poursuivies et approfondies. Plusieurs questions ont été supprimées et le questionnement a été adapté aux systèmes d'information des entreprises, afin de faciliter la réponse de ces dernières et de raccourcir le temps de réponse.

Pour autant, la qualité et la quantité des informations produites n'ont pas diminué. La coopération étroite avec l'INSEE a notamment permis de rationaliser le dispositif d'observation en matière d'emploi et de salaires : l'enquête annuelle ACEMO a ainsi pu être supprimée grâce à l'annualisation du dispositif (préexistant) de collecte des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, et aux avancées dans la mise à disposition de l'exploitation des DADS.

A partir de 2006, le suivi des salariés bénéficiaires de la revalorisation du SMIC sera effectué à partir de l'exploitation conjointe d'une question posée dans l'enquête sur les petites entreprises et d'un volet spécifique au questionnaire de l'enquête trimestrielle portant sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, évitant ainsi l'envoi d'une enquête ad hoc.

## 5. Aspects particuliers du programme

### Aspects régionaux et locaux

Assistance méthodologique aux travaux engagés par les SEPES sur la santé au travail.

### Aspects « environnement »

Néant.

### Aspects européens

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat dans le cadre du règlement STS (heures travaillées dans l'industrie et la construction) sont élaborés et transmis chaque trimestre depuis 2001 par le département Salaires et conventions salariales dans les délais prévus.

Le département SCS fournit également chaque trimestre depuis la mi-2003 une mesure des emplois vacants : un questionnement sur les difficultés de recrutement et le nombre d'emplois vacants a été introduit à cet effet dans le questionnaire de l'enquête trimestrielle, à compter du quatrième trimestre 2002.

Le département RPTT fournit des indicateurs annuels sur les grèves pour le BIT.

En liaison avec la DRT, le département « Conditions de Travail et Santé » représente la France au sein de l'agence européenne sur les risques professionnels (Bilbao) qu'il alimente notamment grâce à l'enquête SUMER. En matière de conditions de travail, le département participe aux travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Un expert de la DARES fait partie du groupe mis en place par Eurostat sur les statistiques de risques professionnels.

Enfin la sous-direction a contribué à la définition et la production d'indicateurs de suivi du Plan national d'action pour l'emploi (PNAE) en matière de salaires, d'égalité professionnelle, de relations et de conditions de travail.

## 6 - Liste des publications

La diffusion des travaux de la sous-direction s'appuie sur plusieurs vecteurs, principalement :

- les publications de la DARES (« Premières informations/Premières Synthèses ») et « Documents d'étude » ;
- la participation aux publications de l'INSEE : « Données sociales », « France, portrait social », « Les salaires en France ».
- l'organisation de colloques et journées d'étude ;
- la mise à disposition sur internet de séries statistiques issues des enquêtes ACEMO et de sources administratives.
- la communication des fichiers de données issus des enquêtes aux chercheurs dans le respect des procédures relatives au secret statistique.

Voir Annexe (liste des PI-PS 2005-2006)

Sont envisagées à l'heure actuelle pour 2007 les publications suivantes dans les collections de la Dares (« Premières Informations, Premières Synthèses » et « Documents d'Etudes ») :

- les conflits du travail en 2006 ;
- les licenciements de salariés protégés en 2006 ;
- les élections professionnelles en 2006 ;
- les résultats pour l'année 2005 de la première édition (2006) de l'enquête Acemo « Négociation et représentation des salariés ».

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

|   |                                |            |                                       |                           |
|---|--------------------------------|------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Enquête trimestrielle ACEMO « renouvelée »*<br>Evolution de l'emploi « marchand »<br>Evolutions salariales (SHBO, SMB)<br>Evolution de la durée du travail<br>Formes d'emploi (part des CNE, CDD, temps partiel)<br>Volet annuel sur les salariés au SMIC | DARES                          | 2006       | Enquête ACEMO                         |                           |
| Entreprises de moins de 10 salariés*<br>Evolution de l'emploi « marchand »<br>Evolutions salariales (SHBO, SMB)<br>Enquête complémentaire sur la répartition des salariés et les conventions collectives  | DARES                          | 2006       | Enquête ACEMO                         |                           |
| Dispositifs d'épargne salariale*  | DARES                          | 2006       | Enquête ACEMO                         |                           |
| Enquête ACEMO annuelle sur la négociation en entreprises, la représentation des salariés en entreprise en 2005  | DARES                          | 2006       | Enquête ACEMO                         |                           |
| Organisation du temps de travail  | DARES                          | 2007       | Enquête spécifique ACEMO              |                           |
| Durée du travail  | INSEE-DARES                    | Après 2007 | Complément à l'enquête emploi         | Enquête complémentaire    |
| Enquête "santé et itinéraire professionnel"   | DARES<br>DREES<br>CEE<br>INSEE | En 2006    | Collecte fin 2006-début 2007          | Enquête Dares-Drees-Insee |
| Pratiques salariales  | DARES                          | 2008       | Complément à l'enquête ACEMO          | Enquête spécifique        |
| Enquête REPONSE   | DARES                          | 2005       | Enquête DARES                         | Achevée                   |
| Enquête Changements Organisationnels et Informatisation – Technologies de l'Information et de la Communication (COI-TIC 2006)   | (INSEE-DARES-SESSI-CEE)        | 2006       | Etude en cours avec l'INSEE et le CEE |                           |

\* Enquêtes « renouvelées » dans le cadre de la refonte ACEMO

## Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006

RELATIONS PROFESSIONNELLES et TEMPS de TRAVAIL :

- Janvier 2005-n°03-2 Les élections aux comités d'entreprise en 2002  
 Mai 2005-n°18-4 Les conflits du travail en 2002 et 2003  
 Août 2005-n°15-3 La durée annuelle collective du travail et les heures supplémentaires en 2003.  
 Septembre 2005-n°37-1 Les élections aux comités d'entreprise en 2003

Septembre 2005-n°38-3 Les licenciements des salariés protégés de 2001 à 2003  
 Novembre 2005-n°45.1 Les conflits du travail en 2004.  
 Février 2006-n°08.3 Les élections aux comités d'entreprise en 2004

#### ORGANISATION DU TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL :

##### *Premières Synthèses*

Février 2005-n°08.1 L'emploi des seniors souvent fragilisé par des problèmes de santé  
 Juin 2005-n°25.3 Le bruit au travail : une nuisance qui touche trois salariés sur dix  
 Juillet 2005-annexe au n°28.1 Huit produits cancérigènes parmi les plus fréquents  
 Juillet 2005- n°28.1 Les expositions aux produits cancérigènes  
 Août 2005- n°32.1 Les expositions aux produits mutagènes et reprotoxiques,  
 Octobre 2005-n°40.2 Travail de nuit et du soir depuis dix ans : une progression plus rapide pour les femmes que pour les hommes  
 Février 2006-n°06.3 Les conditions de travail des salariés après la RTT.

#### RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES, NÉGOCIATIONS SALARIALES :

##### *Premières Informations et Premières Synthèses*

Résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO au x<sup>ème</sup> trimestre :

Février 2005-n° 08.2 4<sup>ème</sup> trimestre 2004 (provisaires)  
 Mars 2005-n° 13.1 4<sup>ème</sup> trimestre 2004 (définitifs)  
 Mai 2005-n° 20.1 1<sup>er</sup> trimestre 2005 (provisaires)  
 Juin 2005-n° 26.4 1<sup>er</sup> trimestre 2005 (définitifs)  
 Août 2005-n° 33.2 2<sup>ème</sup> trimestre 2005 (provisaires)  
 Septembre 2005-n° 39.1 2<sup>ème</sup> trimestre 2005 (définitifs)  
 Novembre 2005-n° 47.23 3<sup>ème</sup> trimestre 2005 (provisaires)  
 Décembre 2005-n°52.1 3<sup>ème</sup> trimestre 2005 (définitifs)  
 Février 2006-n° 08.2 4<sup>ème</sup> trimestre 2005 (provisaires)

Mars 2005-n° 12.3 La rémunération des salariés des entreprises en 2003  
 Avril 2005-n° 15.1 L'individualisation des hausses de salaire de base : un rebond limité en 2003  
 Juin 2005-n° 26.1 Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des GMR au 1<sup>er</sup> juillet 2004  
 Septembre 2005-n°39-3 Epargne salariale en 2003 : des dispositifs en essor dans les petites entreprises

Février 2006-n°07.2 L'emploi dans les très petites entreprises en juin 2004 : quatre salariés sur 10 sont à temps partiel sous un contrat à durée déterminée ou aidé  
 Février 2006-n°09.1 L'individualisation des hausses de salaire de base : près de 6 salariés sur 10 concernés  
 Février 2006-n°09.2 Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des GMR au 1<sup>er</sup> juillet 2005  
 Février 2006-n°09.3 La rémunération des salariés des entreprises en 2004.

##### *Les documents d'études*

L'impact des conditions de travail sur la santé, une expérience méthodologique, n°97, février 2005  
 Modalités de passage à 35 heures des TPE - n°94-février 2005.  
 RTT et organisation du travail : l'incidence des lois Aubry II-n°100-mai 2005  
 Les réticences à entrer dans le cadre légal des 35 heures-n°102-juillet 2005  
 Le licenciement des salariés protégés : processus et enjeux -n° 108

## Ministère de la fonction publique DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

### 1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement pour évaluer l'application de textes réglementaires comme en 2006 l'enquête visant à **établir un bilan interministériel sur le compte épargne temps** dont l'exploitation se prolongera en 2007.

La décentralisation avec le transfert d'emplois de l'État vers la territoriale, la mobilité recherchée d'une administration à l'autre conduisent à **poursuivre l'analyse de l'emploi sur les trois fonctions publiques**. Aussi en 2007, dans le cadre de l'observatoire de l'emploi public se poursuivront les études sur la mobilité, les recrutements et la promotion interne, la résorption du travail précaire qui nourriront l'évaluation des politiques interministérielles.

Le bureau développera des travaux **pour améliorer la connaissance de l'organisation et des conditions de travail dans la fonction publique**. La DGAFP réalise une extension de l'enquête « Changements organisationnels et informatique » à la fonction publique de l'État, pilotée par l'Insee, la DARES et le CEE. Le volet « salariés » de l'enquête aura lieu comme pour le secteur marchand au quatrième trimestre 2006 et le volet « employeurs » en 2007.

Les travaux lancés pour **établir un nouvel indicateur de l'évolution du traitement des fonctionnaires à structure constante**, destinés à améliorer la connaissance des rémunérations dans la fonction publique devraient aboutir en 2007.

Enfin, le bureau participe **au projet de création d'un infocentre fonction publique en 2007** qui sera utilisé pour les études et les analyses sur la fonction publique. L'année 2006 a permis de mettre en place un noyau commun aux systèmes d'information des ressources humaines des ministères qui alimentera progressivement cet infocentre. Il devrait à terme se substituer à plusieurs des enquêtes administratives réalisées auprès des ministères.

### 2. Travaux nouveaux

#### 2.1 Enquêtes nouvelles ou renouvelées

- enquête changement organisationnel et informatique auprès des employeurs de la fonction publique en collaboration avec l'INSEE, la DARES et le CEE
- rénovation de l'enquête sur la formation professionnelle
- rénovation de l'enquête sur les recrutements

#### 2.2 Exploitations nouvelles

- analyse de l'emploi par filière dans les trois fonctions publiques
- recrutement et promotion dans la fonction publique
- mobilité dans la fonction publique
- utilisation des comptes épargne temps
- exploitation du volet salarié de l'enquête changement organisationnel et informatique
- construction d'un nouvel indicateur d'évolution du traitement de base des fonctionnaires : cet indicateur combinera l'effet des revalorisations catégorielles liées au réforme statutaire et du point d'indice pour mesurer l'évolution du traitement de base des fonctionnaires. Il viendrait compléter les indicateurs conjoncturels présentés par l'Insee.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

Ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État et sont dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État
- les recrutements de la fonction publique de l'État
- les accidents du travail et les maladies professionnelles
- la place des femmes dans les jurys de concours
- la place des femmes dans les organismes consultatifs
- les positions statutaires
- l'utilisation du compte épargne temps (CET)
- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes) dans les trois fonctions publiques.

#### 3.2 Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales (annuelle sur la période des 3 années précédentes)
- exploitation des systèmes d'information sur les agents de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux :

Le bureau des statistiques exploite un fichier résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État, celui de l'enquête auprès des collectivités territoriales et de celui de l'enquête de la DREES sur les établissements de santé.

Ces fichiers constituent une source essentielle pour les études.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

### 5. Aspects particuliers du programme

#### 5.1 - Aspects « régionaux et locaux »

Poursuite des travaux sur la localisation de l'emploi public

#### 5.2 - Aspect « environnement »

Rien à signaler

#### 5.3 - Aspects « européens »

Rien à signaler

### 6. Liste des publications

Les résultats détaillés de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique (*RésulStats*) transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Certains sont présentés aux commissions paritaires ad hoc. Les résultats synthétiques sont présentés au Conseil Supérieur de la Fonction Publique puis publiés dans **le rapport annuel de la fonction publique : faits et chiffres** (à l'automne de chaque année). Les études sur les trois fonctions publiques alimentent **le rapport de l'observatoire de l'emploi public**.

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages « *Point Stat* » :

- « Mobilité et retour au pays des fonctionnaires » n° 6 février 2005
- « Recrutements en baisse dans la fonction publique de l'État en 2003 » n° 7 décembre 2005
- « Peu de femmes dans les emplois dirigeants des trois fonctions publiques en 2003 » n° 8 décembre 2005
- « La fonction publique plus présente en Ile-de-France qu'en province » n° 9 janvier 2006

*RésulStats* :

- « Formation 2004 » n° 15 mars 2006
- « Élections professionnelles 2003-2005 » n° 16 – 2006 (à paraître)
- « L'emploi des travailleurs handicapés en 2003 » n° 11 juin 2005
- « Accidents du travail et maladies professionnelles 2003 » n° 12 septembre 2005
- « Emplois budgétaires 2005 » n° 13 septembre 2005
- « Les recrutements par concours dans la FPE en 2003 – Séries longues des recrutements depuis 1985 » n° 14 novembre 2005

Autres publications :

- « L'aménagement et la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État », Données Sociales à *paraître*
- « L'emploi public en région », Données Sociales à *paraître*

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Le programme prévu est en cours de réalisation. Deux enquêtes administratives ponctuelles ont complété le programme 2005 : l'une pour dresser un bilan interministériel des mesures de traitement et de prévention contre le risque amiante, l'autre pour mesurer les moyens consacrés aux **mutuelles** par la fonction publique de l'État suite à la directive européenne.

## Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) Département Entrées dans la vie active

### 1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité). Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 10 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intègrent les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . des ré-interrogations à 5, à 7 ans (voire 10 ans) plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

L'enchaînement est le suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence, plutôt sur les « mini-génération » pour des raisons techniques.

## **2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2007**

### **Génération 2004**

La constitution de la base de sondage des jeunes présumés sortis de formation initiale en 2004 a été lancée en 2005 et s'achève en 2006. Comme pour Génération 2001, un petit questionnaire postal sera effectué en 2006 auprès d'un échantillon de jeunes. L'objectif de cette opération est de repérer des jeunes qui ont poursuivi des études en 2004-2005 (et qui sont donc « hors champ ») mais aussi d'améliorer l'information concernant leurs coordonnées téléphoniques.

L'interrogation téléphonique d'un échantillon de plus de 40 000 individus doit avoir lieu au printemps 2007. Le questionnaire sera proche de celui de Génération 98 pour permettre des comparaisons inter-générationnelles.

## **3. Opérations répétitives**

Néant

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

## **5. Aspects particuliers du programme 2007**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Comme pour Génération 1998 et Génération 2001, des extensions régionales de l'enquête Génération 2004 seront proposées au financement des Régions.

### **5.2 Aspects environnement**

Néant

### **5.3 Aspects européens**

Néant

## **6. Diffusion des travaux**

Comme pour les enquêtes précédentes, les premiers résultats de Génération 2004 feront l'objet de plusieurs publications :

- un ouvrage « Quand l'école est finie... » livrant des chiffres clés sur les parcours des jeunes par grand niveau de formation et spécialité agrégée.
- un numéro du BREF Céreq
- un ouvrage de la collection Notes Emploi Formation du Céreq pour l'insertion à l'issue de l'enseignement supérieur.

Pour Génération 98, la dernière interrogation (en 2004) est en cours d'exploitation et donnera lieu à un ouvrage de premiers résultats commentés sur différents aspects des « débuts de carrière » dans un ouvrage collectif qui devrait s'intituler « Quand la carrière commence... ». Au-delà de cet ouvrage, des études thématiques donneront lieu à publication dans les collections du Céreq et dans des revues scientifiques.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

| Thème et opérations   | Unité responsable                                | Suivi  | Observations   |
|---|--|--|--|
| Dispositif renouvelé d'observation des entrées dans la vie active | <b>CEREQ -Départ. Entrées dans la vie active</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Génération 2001 : achevé</li> <li>- 3<sup>e</sup> interrogation de Génération 98 : achevée</li> <li>- Génération 2004 : en préparation</li> </ul> | La génération 98 fera l'objet de quatre interrogations : 2001, 2003, 2005 et 2008. |

### Annexe : liste de quelques publications issues des enquêtes Génération

#### Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ

- « D'une génération à l'autre ... Les "effets" de la formation initiale sur l'insertion ». J. Rose, BREF CEREQ n° 222, septembre 2005
- « De la thèse à l'emploi. Les débuts professionnels des jeunes titulaires d'un doctorat. ». J-F. Giret, BREF CEREQ n° 220, juin 2005
- « Les salaires des hommes et des femmes. Des progressions particulièrement inégales en début de vie active. ». A. Dupray et S. Moullet, BREF CEREQ n° 219, mai 2005
- « Les mobilités en début de vie professionnelle. Externes ou internes aux entreprises, des évolutions aux effets très différents ». A. Dupray, BREF CEREQ n° 216 février 2005
- « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses ». J-J. Arrighi, BREF CEREQ n° 223 octobre 2005
- « Pourquoi changer de région en début de vie active ». V. Roux, BREF CEREQ n° 210 juillet-août 2004
- « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé ». V. Mora, BREF CEREQ n° 206 mars 2004
- « Les jeunes issus de l'immigration. De l'enseignement supérieur au marché du travail ». FRICKEY Alain -, MURDOCH Jake, PRIMON Jean-Luc, BREF CEREQ n° 206 février 2004
- « Les jeunes « sans qualification » Un groupe hétérogène, des parcours divers ». C. Gasquet BREF CEREQ n° 202 novembre 2003
- « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur ». G. Thomas, BREF CEREQ n° 200 septembre 2003
- « Quelle utilité les cap et bep tertiaires ont-ils aujourd'hui ? ». T. Couppié, A. Lopez, BREF CEREQ n° 196 avril 2003
- « L'enseignement supérieur professionnalisé. Un atout pour entrer dans la vie active ? » J-François Giret, Stéphanie Moullet, Gwenaëlle Thomas, n° 195 mars 2003
- « Géographie de l'insertion – Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud ». D. Martinelli, BREF CEREQ n° 186, mai 2002.
- « Génération 98 – A qui a profité l'embellie économique ? ». D. Epiphane, JF Giret, P. Hallier, A. Lopez, JC. Sigot, BREF CEREQ n° 181, décembre 2001.

#### Ouvrages

- « Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active de la Génération 2001 » . Céreq, 2005
- « Des formations, pour quels emplois ? » coordonné par J-F. Giret, A. Lopez, J. Rose, La Découverte 2005
- « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98 », J-F. Giret, S. Moullet, G. Thomas. Céreq, Décembre 2002.

#### Revues

« Bilan formation-emploi. De l'école à l'emploi : parcours », Dossier, ECONOMIE ET STATISTIQUE , 2004 , n° 378-379 (paru en juillet 2005)

« De l'école à l'emploi. » Les débouchés filière par filière. Quelles formations pour quel métier. Le lien formation-emploi analysé par quinze spécialistes. ALTERNATIVES ECONOMIQUES, janvier 2005, Hors-série pratique n° 17, 144 p.

« Ces territoires qui façonnent l'insertion », Dossier, FORMATION EMPLOI, juillet-septembre 2004, n° 87, pp. 45-62

### **Tableaux statistiques sur le site web du Céreq**

Génération 98 – indicateurs standard d'insertion par diplôme – décembre 2002.

## Centre d'études de l'emploi - CEE

### 1 – Introduction-synthèse

Le CEE n'est pas à proprement parler un organisme producteur. Il participe cependant directement à l'élaboration de sources statistiques par la prise en charge de la conception scientifique et par la coordination d'ensembles d'acteurs ou de prestataires. Ce sera le cas en 2007 pour l'enquête COI (Changements organisationnels et informatisation), et l'enquête SIP (Santé, itinéraires professionnels). Le CEE participe aussi indirectement par ses capacités d'expertise : réalisation de post-enquêtes ou retours sur le terrain suite à une enquête statistique dans un objectif d'évaluation : participation à des groupes de pilotage d'enquêtes. Ainsi en 2007, le CEE contribuera à des post-enquêtes de la DARES (OFER, SUMER et REPONSE), et de la DREES (l'enquête « relations de coopération au travail dans les établissements de santé ») ; il participera également à l'enquête « perception subjective des salaires » de la DARES). Ces actions conduites à ces différents titres en 2007 sont rapportées dans les rubriques « travaux nouveaux ou rénovés ». Nous y adjoignons pour mémoire un bref exposé sur l'utilisation d'autres sources statistiques au CEE.

### 2 – Travaux nouveaux ou rénovés

#### 2.1 – Participation à l'élaboration de sources statistiques (coordination, coproduction)

##### L'enquête « Changements organisationnels et Informatisation » (COI)

Il s'agit d'un dispositif d'enquêtes couplées entreprises / salariés, développé et réalisé au sein d'un consortium qui réunit l'INSEE, la DARES, CEE, le SESSI, le SCEES et le SESP-DAI. Le volet « entreprises » de l'enquête cherche à cerner la manière dont l'entreprise mobilise les outils de gestion de l'organisation du travail et des ressources humaines et les outils techniques couramment regroupés sous les termes de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). La collecte auprès des salariés apporte une information complémentaire à l'information « entreprises » sur les caractéristiques organisationnelles des postes de travail et sur les usages des TIC. Cette enquête permet d'évaluer les effets des nouvelles formes de management sur le travail. Sa mise en relation avec d'autres sources sur les entreprises permet d'étudier les performances productives et les besoins de main d'œuvre associés aux nouvelles formes d'organisation.

Les volets « salariés » et « entreprises » ont reçu leurs avis d'opportunité favorables rendus par le CNIS respectivement les 30 septembre 2004 (interinformation statistiques sociales) et 8 octobre 2004 (interinformation statistiques d'entreprises). Le label d'intérêt général et de qualité statistique du CNIS, avec mention obligatoire a été obtenu pour le volet « entreprises » en octobre 2005. Un dossier sera déposé en mars 2006 pour l'obtention du label pour le volet « salariés », ainsi que pour les extensions à la Fonction Publique d'Etat et aux hôpitaux.

L'année 2006 est principalement consacrée à la finalisation du questionnaire « salariés », pour une collecte en fin d'année. Le volet « entreprise » est en phase de collecte jusqu'en mars 2006. L'année 2006 sera également consacrée à l'élaboration de questionnaires « employeurs » dans le cadre des extensions à la Fonction Publique d'Etat d'une part, aux hôpitaux d'autre part. Ce travail, en collaboration avec la DGAFP et la DREES, s'appuiera sur des pré-enquêtes que le CEE réalisera au cours du premier semestre 2006.

Par rapport à l'édition 1997, le dispositif d'enquêtes est partiellement renouvelé. Le volet « entreprises » est articulé à une enquête européenne sur les Technologies de l'Information et des Communications (enquête TIC). Le champ de l'enquête est étendu au delà de l'industrie aux secteurs de la construction, des transports, du commerce et des services, ainsi qu'aux entreprises de 20 à 50 salariés et aux salariés précaires. Une extension, à caractère expérimentale, à la Fonction Publique et aux hôpitaux est également décidée. Le questionnement de l'enquête est renouvelé.

L'enquête 2006 dans le secteur marchand est élaborée au travers de quatre structures : le comité de coordination COI-TIC qui met au point la stratégie de l'enquête, discute du partage du travail et des problèmes à résoudre ; le comité de pilotage-concertation du volet « salariés » COI qui élabore le questionnaire « salariés » et le comité de pilotage-concertation du volet « entreprises » COI-TIC qui élabore le questionnaire « entreprises ». Le groupe méthodologique met au point la méthode de

sondage à deux niveaux « entreprises » et « salariés ». L'INSEE organise et finance la collecte auprès des entreprises. La DARES finance la collecte auprès des salariés. Celle-ci est organisée conjointement par la DARES et la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales. Les autres Services Statistiques Ministériels participent au comité de coordination et interviennent dans les phases de conception, de test et d'exploitation du dispositif d'enquête.

Le rôle spécifique du Centre d'études de l'emploi est d'assurer la direction scientifique et d'organiser la coordination du dispositif en vue du couplage entreprise/salariés. CEE, DARES et INSEE sont conjointement maître d'ouvrage de l'ensemble du dispositif.

Les extensions dans la Fonction Publique d'Etat et les hôpitaux sont mises en œuvre au travers de structures spécifiques : le comité de suivi rassemblant le CEE, la DGAFP et la DREES suit les travaux de pré-enquête et la conception du questionnaire. Une série de réunions méthodologique avec ces mêmes partenaires et l'Insee met au point la méthode d'échantillonnage propre à ces extensions.

### **L'enquête « Santé – itinéraires professionnels » (SIP)**

A la suite du bilan des sources quantitatives dans le champ de la santé et des itinéraires professionnels (réalisé au CEE à la demande de la DREES et de la DARES), la conception d'un outil complémentaire à l'existant a été entreprise en 2004. En étroite collaboration avec l'INSEE, la DREES et la DARES, le CEE a poursuivi la mise au point du questionnaire. Il a notamment animé le comité scientifique constitué sur ce projet et œuvré à la mise au point du protocole de l'enquête.

Les échéances prévues en 2005 ont été respectées : trois réunions du comité scientifique présidées par le Cee ; deux réunions de concertation avec les partenaires sociaux organisées par la Drees ; l'élaboration concertée d'épreuves du questionnaire et le suivi des tests réalisés par des enquêteurs de l'Insee dans trois régions, en mars, mai, septembre et novembre. Après l'avis d'opportunité prononcé par le CNIS en juin 2005, un dossier déposé par la DREES et la DARES au comité du label en janvier 2006 a reçu un accueil favorable. L'agrément du label est à présent en bonne voie.

La représentation visée est une population générale âgée de 20 à 74 ans. L'échantillon sera tiré dans l'échantillon maître des logements du RP 1999, avec le tirage aléatoire d'un individu par ménage.

Les spécifications et le suivi de la mise au point de la version informatisée du questionnaire sont assurés par l'INSEE, la DARES et la DREES, en liaison avec le centre informatique de Lille.

En septembre 2006, le CEE réunira le comité scientifique sur trois points : pour l'informer des versions du protocole et du questionnaire définitivement adoptées ; engager au regard de cette première saisie une réflexion sur les axes à privilégier pour la seconde enquête prévue dans les trois ans qui suivent ; discuter des orientations à donner aux offres d'exploitations de l'enquête et aux offres d'entretiens qualitatifs articulés avec des résultats quantitatifs. L'enquête est prévue pour se dérouler en novembre - décembre 2006.

### **2.2 – Interventions à titre d'expert, pré enquête, post enquêtes**

- Le CEE participe au groupe d'exploitation de l'enquête **OFER (Offre d'emploi et recrutement)** de la DARES. Il a été habilité par le Comité du secret statistique à exploiter les fichiers de l'enquête.
- Contribution au projet d'enquête sur la **perception subjective des salaires** en commun avec le CMH-CNRS, l'Université de Paris I et PSE-CNRS. Ce projet serait financé (sous réserve) par la DARES. L'enquête se déroulera en principe fin 2007.
- Le CEE est membre du comité de pilotage de l'enquête conditions de travail 2005 (INSEE-DARES)

### **2.3 – Au titre d'utilisateur :**

Outre les différents fichiers des enquêtes auxquelles il aura contribué et les fichiers appariés aux fichiers de l'enquête COI, le CEE utilise couramment l'enquête sur l'emploi et différentes enquêtes complémentaires associées, ainsi que les enquêtes REPONSE. Des demandes spécifiques de certains chercheurs ont porté pour 2007 sur les fichiers EAE, SUSE, DMST, LIFFI et les DMMO. En 2007, le CEE travaillera particulièrement sur l'enquête complémentaire à l'enquête emploi « conditions de travail », l'enquête conditions de travail de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et probablement sur les fichiers d'origine administrative sur les quatre contrats du plan de cohésion sociale. Il est aussi prévu d'utiliser le fichier de l'enquête « employeurs » de l'Ined.

### **3 – Opérations répétitives**

Néant

### **4 – Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet au CEE

### **5 – Aspects particuliers du programme 2005**

#### **5.1 – Aspects « régionaux et locaux »**

Ces aspects sont abordés essentiellement dans le cadre de l'utilisation de sources nationales, en particulier de différents fichiers administratifs dans le cadre des travaux d'évaluation des politiques publiques. Ces travaux peuvent conduire à la production de statistiques et d'indicateurs aux niveaux locaux, notamment les Zones d'emploi et les Zones urbaines sensibles.

#### **5.2 – Aspects « environnement »**

Sans objet au CEE

#### **5.3 – Aspects « européens »**

Le volet « entreprises » de l'enquête COI est articulé à une enquête européenne sur les **Technologies de l'Information et des Communications** (enquête **TIC**)

Le CEE intervient aussi sur le projet « **Statistiques européennes sur l'organisation du travail** ». Il est de plus membre du groupe d'experts assistant la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail en ce qui concerne l'enquête européenne sur les conditions de travail dont l'édition de 2005 va entrer dans sa phase d'analyse.

Au titre d'utilisateur, les fichiers individuels du panel européen des ménages, ainsi que les Labour Force Cost Surveys, Labour Force Survey, l'European Social Survey (ESS), l'International Social Surveys (ISS), l'enquête sur les conditions de travail de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et la base SESPRO d'EUROSTAT seront utilisés pour des travaux liés à divers appel d'offres européens.

## **Agence nationale pour l'emploi - ANPE**

### **Direction des études, évaluations et statistiques**

## **1 - Exposé de synthèse**

Le département des études, évaluations et statistiques (DEES) de l'ANPE a en charge la maîtrise d'ouvrage des enquêtes auprès des entreprises et des individus, en particulier les demandeurs d'emploi. Il est en outre responsable du suivi statistique des offres et des demandes d'emploi, et produit le fichier historique statistique des demandeurs d'emploi.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1 - Enquêtes nouvelles ou renouvelées**

L'enquête « sortants », réalisée avec la DARES (département marché du travail), est une enquête trimestrielle auprès de 2 000 demandeurs d'emploi qui ont arrêté leur inscription à l'ANPE trois mois plus tôt. Elle permet de préciser les vraies raisons de la sortie de la liste, puisque le motif principal est l'absence d'actualisation mensuelle. Le taux de reprise d'emploi déclarée lors de la sortie est ainsi nettement sous-estimé. L'enquête renseigne sur le motif de sortie (emploi, formation, sortie accidentelle, réinscription), la nature des emplois retrouvés et certains trimestres des questions supplémentaires sur la satisfaction des services de l'ANPE.

Cette enquête est conduite depuis 2001 et devrait être modifiée en 2007, suite à la fin du marché avec le prestataire. Certaines sous-populations seront suréchantillonnées pour répondre aux obligations d'indicateurs de la LOLF (retour à l'emploi de catégories particulières de demandeurs d'emploi). La périodicité de l'enquête fera également l'objet d'un travail particulier, avec la possibilité d'interroger les demandeurs sortis chaque mois. La technique de sondage sera revue, la méthode des quotas actuelle sera abandonnée.

### **2.2 - Exploitations nouvelles de fichiers administratifs**

Le DEES exploitera en 2007 le segment « D3 » du fichier historique. Ce segment contient l'information sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

L'appariement DADS-FHS sera également l'occasion de travaux statistiques particuliers sur le retour à l'emploi et la récurrence.

### **2.3 - Les autres travaux nouveaux**

Le DEES publiera en 2007 une version améliorée d'un *Annuaire statistique de l'ANPE*, contenant des données de cadrage sur les demandeurs, les entrées et les sorties du chômage, les offres d'emploi.

## **3 - Opérations répétitives**

### **3.1 - Enquêtes**

Le DEES est amené à conduire régulièrement des enquêtes auprès des demandeurs d'emploi pour répondre à des problématiques particulières sur certains publics. Par exemple les demandeurs d'emploi ayant eu un programme personnalisé d'accès à l'emploi, les demandeurs handicapés, les jeunes suivis dans le cadre d'une mission locale.

L'enquête « Anticipations des entreprises » sera également renouvelée fin 2006 ou courant 2007, d'une part pour permettre une meilleure collaboration avec l'enquête BMO de l'Unédic sur son propre champ, d'autre part pour répondre aux nouvelles problématiques de recrutement.

### 3.2 - Exploitations de fichiers administratifs

Le DEES continuera en 2007 l'exploitation des fichiers de l'ANPE, notamment le fichier historique statistique en collaboration avec la DARES et l'INSEE. Le FHS permet le suivi longitudinal des demandeurs d'emploi, sur une période de dix ans.

### 3.3 - Autres travaux

En 2007 la production d'information statistique récurrente devrait comprendre principalement :

- pour mémoire : la publication sous double timbre DARES-ANPE des statistiques mensuelles du marché du travail dans la Série Premières Information de la DARES ;
- la poursuite de la publication sous double timbre DARES-ANPE de statistiques trimestrielles sur les tensions sur le marché du travail (dans la série Premières Synthèses).

## 4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet pour l'ANPE.

## 5 - Aspects particuliers du programme

### 5.1 - Aspects régionaux et locaux

Les enquêtes « Entreprises » sont construites pour être représentatives au niveau régional, et sont utilisées pour décliner régionalement les principaux résultats.

La publication sur la *Cartographie du chômage* sera reprise en 2007, offrant une vision au niveau du bassin d'emploi des caractéristiques des demandeurs d'emploi.

### Aspects environnement

Sans objet pour l'ANPE.

### Aspects européens

Le DEES participe à des groupes de travail des SPE européens, par exemple en 2006 sur le chômage de longue durée.

## 6 - Diffusion des travaux

Le DEES a procédé en 2006 à la refonte de son dispositif de publications conduites sous le label Observatoire de l'ANPE. Les *Essentiels* précédents (brochés, une vingtaine de pages) seront remplacés par une publication de 4 à 8 pages. La note de conjoncture semestrielle, diffusée dans un support interne, sera reprise dans le format *Essentiels*. Les *Cahiers* permettront de publier l'intégrale de travaux, les résultats complets des enquêtes ou des documents de travail.

Le programme d'études pour 2007 n'est pas encore construit, mais il comprendra d'une part les résultats des enquêtes conduites en 2006 et 2007 sur les demandeurs d'emploi et sur les entreprises, d'autre part des travaux dans la lignée des *publics* et des métiers.

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Sans objet.

## Annexe : liste des publications diffusées en 2005-2006

### Les Essentiels

#### *Parus :*

Les anticipations des entreprises, février 2005.

Les demandeurs d'emploi étrangers, mars 2005.

Les employeurs qui recrutent par internet, avril 2005.

Le chômage des personnes handicapées, septembre 2005.

Migrations internationales et gestion de l'emploi, *Les actes des quatrièmes entretiens de l'emploi*, septembre 2005.

Les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle, novembre 2005.

Les demandeurs d'emploi seniors, mars 2006.

#### *A paraître (calendrier indicatif):*

Les perspectives d'évolution d'activité des entreprises pour 2006, avril 2006.

La conjoncture au second semestre 2005, mai 2006.

Le devenir des demandeurs d'emploi douze mois après leur entrée en PAP, mai 2006.

Les jeunes demandeurs d'emploi de longue durée, juin 2006.

Les demandeurs d'emploi cadres, juin 2006.

Le chômage des femmes, juin 2006.

### Publications sous double timbre ANPE-DARES

Le marché du travail, *Premières informations* (mensuel)

Les tensions du marché du travail, *Premières informations* (trimestriel)

### Autres publications

L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi : de l'accès aux prestations aux sorties du chômage vers l'emploi, *Données Sociales*, avec Stéphane Jugnot, 2006.

La conjoncture au premier semestre 2005, *Ligne Directe*, novembre 2005. Disponible sur <http://www.anpe.fr/observatoire>.

## Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) Observatoire de l'emploi territorial

### 1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « CNFPT » se situant sur le champ du recrutement, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois, les métiers et la formation des territoriaux.

L'observatoire de la fonction publique territoriale met en œuvre le programme des études nationales :

- décidé par les instances délibérantes du CNFPT (commission emploi et prospective, conseil national d'orientation et conseil d'administration),
- élaboré et validé par la formation spécialisée n°1 du conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

A l'instar des programmes annuels précédents, cette proposition pour l'année 2007, se fonde sur deux orientations générales qui visent à :

- consolider les partenariats avec le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (conformément à l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, les capacités d'observation, d'analyse et de prospective du CNFPT contribuent à donner au CSFPT les moyens de son action), la Direction Générale des Collectivités Locales, l'INSEE, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique et notamment l'observatoire de l'emploi public, les associations d'élus... ;
- renforcer la fonction d'observation et de prospective au service des missions de l'établissement.

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

#### 2.1 Enquêtes nouvelles

- Etat des lieux statistique des concours de la fonction publique territoriale.
- Mise à jour du répertoire des métiers territoriaux.
- Les centres communaux d'action sociale : organisation et personnels.
- Etude sectorielle sur les personnels des services « santé » dans les collectivités territoriales.
- Enquêtes statistiques régionales sur les métiers territoriaux : Pays de la Loire, Rhône Alpes et Martinique.

#### 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

- Perspectives démographiques de la FPT : mise à jour des tendances.
- La parité dans les emplois supérieurs des collectivités territoriales

### 3. Opérations répétitives

- L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°12

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de 2500 collectivités.

- Synthèse des bilans sociaux 2005

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la FPT et en partenariat avec la DGCL.

- Les Chiffres clés sur les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité

Ils présentent, chaque année, sous forme de fiches, pour les cadres d'emplois relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité, des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les concours, les vacances et offres d'emplois.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)**

Dématérialisation de la collecte d'informations (formulaire en ligne pour les enquêtes de conjoncture)

#### **5. Aspects particuliers du programme 2007**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

##### **5.2 Aspects « Environnement »**

Rien à signaler

##### **5.3 Aspects européens**

Rien à signaler

#### **6. Liste des publications**

Toutes les publications de l'observatoire sont disponibles et téléchargeables sur le site : [www.observatoire.cnfpt.fr](http://www.observatoire.cnfpt.fr)

### Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Les travaux sur fond grisé ont été ajoutés au tableau de suivi initial.

| Opérations  | Unité                               | Prévision  | Observations  | Suivi   |
|---|-------------------------------------|--|---|---|
| Suivi de la convergence du SMIC   | DARES                               | Avant 2005.  | Complément à l'enquête ACEMO.   | Enquête spécifique mise en place de 2003 à 2005 |
| Suivi du nouveau régime des heures supplémentaires  | DARES                               | En 2003-2004.  | Complément à l'enquête ACEMO. Etude sur les évolutions possibles des questionnement sur les heures supplémentaires  | En cours de réalisation                         |
| Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim) | Division emploi de l'Insee et DARES | En 2004.   | Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi (2 000 personnes interrogées environ).   | Exploitation en cours                           |
| Projet d'enquête sur l'emploi des plus de 50 ans  | DARES                               |  | Auprès des employeurs, réédition de l'enquête ESSA, éventuellement complétée par un travail de la SDES sur les enseignants.   | Décision en suspens                             |
| Enquête « offre d'emploi et recrutement »   | DARES                               | En 2004-2005.  |   | Exploitation en cours                           |
| Enquête sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi de l'ANPE  | DARES                               |  | Meilleure évaluation des sorties des listes de DEFM, pour palier la déficience des sources administratives. Projet d'adjonction en tant que de besoin d'un module ad hoc pour éclairer tel ou tel caractéristique des sortants. | Extension de l'échantillon envisagé             |
| Enquête sur le déroulement et la rupture des contrats jeunes en entreprise  | DARES                               | En janvier 2006, auprès d'un échant. de 3 000 jeunes entrés en CJE entre 2002 et 2004 (2 000 rompants, 1 000 non rompants) |   |   |

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008 (suite)

| Opérations  | Unité                       | Prévision            | Observations   | Suivi  |
|---|-----------------------------|----------------------|--|--|
| Enquête ACEMO annuelle sur la négociation en entreprises, la représentation des salariés en entreprise en 2005                | DARES                       | 2006                 | Enquête ACEMO  |  |
| Organisation du temps de travail  | DARES                       | 2007                 | Complément à l'enquête ACEMO   | Enquête spécifique   |
| Durée du travail  | INSEE-DARES                 | Après 2007           | Complément à l'enquête emploi  | Enquête complémentaire   |
| Enquête "santé et itinéraire professionnel"   | DARES DREES<br>CEE<br>INSEE | En 2006              | Etude CEE en cours.  |  |
| Pratiques salariales  | DARES                       | 2008                 | Complément à l'enquête ACEMO   | Enquête spécifique   |
| Enquête REPONSE   | DARES                       | 2005                 | Enquête DARES  |  |
| Enquête sur l'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de moins de 20 salariés                              | DARES                       | En 2007.             |  |  |
| Connaissance statistique des délégués syndicaux   | DARES                       |                      | Etude en cours avec l'IRES.  |  |
| Construction des panels pour le suivi longitudinal des bénéficiaires de contrats aidés  | DARES                       | Pas avant 2006-2007. |  |  |
| Enquête Changements Organisationnels et Informatisation – Technologies de l'Information et de la Communication (COI-TIC 2006) | (INSEE-DARES-SESSI-CEE)     | 2006                 | Etude en cours avec l'INSEE et le CEE  |  |
| Dispositif rénové d'observation des entrées dans la vie active  | CEREQ                       |                      | - Génération 2001 : achevé<br>- 3 <sup>e</sup> interrogation de Génération 98 : en préparation<br>- Génération 2004 : en préparation | La génération 98 fera l'objet de quatre interrogations : 2001, 2003, 2005 et 2008. |

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008 (suite)

| Opérations   | Unité   | Prévision  | Observations   | Suivi                     |
|--|---|--|--|---------------------------|
| Rénovation des enquêtes européennes quadriennales sur les coûts et la structure des salaires | Division salaires et revenus d'activité de l'Insee, DARES | Structure des salaires en 2003 sur 2002, Coûts de la main d'œuvre en 2005, enquêtes ESS-ECMO en continu à partir de 2006.                          |  |                           |
| Enquête sur l'aménagement du temps de travail dans la fonction publique d'Etat               | DGAFP/BSEE  |  | Sur l'ensemble des administrations centrales et un échantillon de services déconcentrés. | En cours                  |
| Enquête sur les transitions de la vie active à la retraite                                   | Division emploi de l'Insee                                | En 2006  | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT                              | En préparation à Eurostat |
| Enquête "Durée et organisation du travail"   | Division emploi de l'Insee                                | En 2004.   | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT.                             | En cours de collecte      |
| Enquête méthodologique "Information et vie quotidienne"                                      | Division emploi de l'Insee                                | En 2004.   | Sur les compétences en lecture et en calcul.   | En cours de collecte      |
| Enquête "Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle"                            | Division emploi de l'Insee                                | En 2005.   | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT.                             | En cours de test          |
| Prolongation du panel DEP 1995 étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique    | Division emploi de l'Insee et SDES                        | Enquête sur l'insertion dans professionnel le des jeunes entrés en classe de 6 <sup>ème</sup> en 1995. Collecte au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2005 |  | En cours                  |

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008 (suite)

| Opérations  | Unité                                     | Prévision   | Observations  | Suivi            |
|---|---|---|---|------------------|
| Enquête "conditions de travail"   | Division emploi de l'Insee - DARES        | En 2005.  | Enquête complémentaire à l'enquête emploi.  | En cours de test |
| Enquête sur l'emploi des travailleurs handicapés                            | Division emploi de l'Insee - DARES        | En 2007.  | Enquête complémentaire à l'enquête emploi, réédition de l'enquête 2002  |                  |
| Enquête "Famille et employeur"  | Division emploi de l'Insee - INED - DARES | Collecte fin 2004 pour les ménages, début 2005 pour les employeurs. | Volet "ménages" en complément à l'enquête emploi, volet employeur par voie postale.   | En cours         |
| Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV) | Division revenus et patrimoine de l'Insee | Annuelle à partir de 2004   | Dispositif composé d'une enquête transversale annuelle ERCV et d'un panel sur 9 ans PRCV. Version française du projet européen SILC | En cours         |
| Module SRCV 2005 : « Mobilité sociale »                                     | Division revenus et patrimoine de l'Insee | 2005  | Règlement Eurostat  | Fait             |
| Module SRCV 2006 : « Participation sociale »                                | Division revenus et patrimoine de l'Insee | 2006  | Règlement Eurostat  | En cours         |
| Module SRCV 2007 : « Conditions de logement »                               | Division revenus et patrimoine de l'Insee | 2007  | Règlement Eurostat  |                  |

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2007  
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

|   | page |
|---|------|
| <b>Formation Agriculture</b> .....  | 55   |
| <b>Formation Commerce, services</b> .....                                       | 56   |
| <b>Formation Démographie, conditions de vie</b> .....                           | 57   |
| <b>Formation Éducation, formation</b> .....                                     | 59   |
| <b>Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie</b> ..... | 61   |
| <b>Formation Santé, protection sociale</b> .....                                | 62   |
| <b>Formation Statistiques régionales et locales</b> .....                       | 64   |
| <b>Formation Transports, tourisme</b> .....                                     | 65   |

## Formation Agriculture

### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture**

En matière d'**études**, le travail de la division est, de façon permanente, largement consacré aux travaux d'appariement et à leur exploitation : appariement entre le RICA et la source fiscale ménages (IRPP) de façon à pouvoir étudier les revenus extérieurs des ménages agricoles ; appariement entre le RA 2000 et les fichiers fiscaux entreprises. Un nouvel appariement entre le RICA et l'IRPP a été réalisé en 2005 sur les revenus 2003. Par ailleurs, les études de la division ainsi qu'un certain nombre de contributions extérieures, constitueront un ouvrage de la collection Références (Insee) sur les nouveaux enjeux de l'agriculture, à paraître en novembre 2006.

### **Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) Direction des statistiques et des études économiques et financières**

La direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales.

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats d'emploi des salariés agricoles.

La transmission à l'INSEE de fichiers sur les non salariés relevant du régime agricole est en cours de test.

## Formation Commerce, services

**Ministère délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation**  
**Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services**  
**Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services**

La sous-direction des études, des statistiques et des relations avec les organisations professionnelles a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL). Son rôle statistique concerne donc les domaines suivants : les commerces, les services, les entreprises artisanales et les entreprises libérales, dont certaines appartiennent aux commerces et aux services, et, d'une manière générale, les « très petites entreprises » (moins de 20 salariés) et également les PME.

La sous-direction n'effectue pas d'enquête statistique directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes.

**Opérations répétitives :**

- Exploitation des fichiers BIC, BNC,SUSE, FICUS, LIFI
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DCASPL
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi »
- - Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

## Formation Démographie, conditions de vie

### **Ministère de la culture et de la communication Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)**

Des évolutions stratégiques et d'organisation sont en cours compte tenu du nouvel environnement du Département des études et de la prospective, caractérisé par :

- le rattachement du DEPS à la DDAI et le détachement du Centre de documentation et du secrétariat général ;
- les évolutions structurelles au sein du ministère : mise en œuvre de la LOLF, du contrôle de gestion, du schéma directeur des systèmes d'information, etc.) ;
- le développement des études par des institutions culturelles (établissements publics et nécessité d'une observation culturelle en régions) ;
- plus largement, par des évolutions de l'environnement socio-économique et technique de la vie culturelle (numérique, industries culturelles, évolutions de la demande, etc.).

La conception des programmes d'études évolue et se structure autour de cinq programmes d'analyse transversale à moyen terme.

- I. *Les dynamiques des activités, de l'emploi et du travail ;*
- II. *L'évolution des pratiques, des publics et des consommations ;*
- III. *Les modes de transmission et de légitimation ;*
- IV. *L'organisation de la création, de la production, de la diffusion et des marchés ;*
- V. *L'analyse des politiques et interventions publiques.*

Ces programmes ont pour objectif d'éclairer des mutations à l'œuvre sur trois champs d'analyse : les populations (pratiques, publics, consommation, etc.), l'offre (publique, marchande, l'emploi, etc.) et les institutions et transmissions (statuts, institutions sociales, représentations, transmissions) en s'attachant aux dynamiques qui les relient (offre/public, offre/emploi, populations/transmissions, etc.).

#### **Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an :**

##### **L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques**

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé par l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 » dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture.

Il s'agit de se doter d'un outil transversal de connaissance des trajectoires d'insertion des sortants d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture tous champs artistiques et culturels confondus

L'enquête menée auprès d'un échantillon des sortants 2004 aura pour objectifs : de mesurer le taux d'insertion des jeunes interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer d'une telle connaissance pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements culturels par rapport à celle des autres jeunes tous secteurs confondus

#### **Opérations répétitives**

**Production annuelle de l'ensemble des données statistiques de cadrage sur l'emploi culturel et les professions de la culture** à partir de l'exploitation et de l'analyse des grandes sources statistiques nationales publiques, voire de sources professionnelles, notamment, la production annuelle de données sur le spectacle grâce à la coordination technique assurée par le DEPS, des travaux de la *Commission permanente sur l'Emploi du Conseil national des professions du spectacle* (CNPS).

Sont concernées :

- l'Enquête Emploi de l'Insee (exploitation annuelle) ;
- les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de l'Insee (première exploitation par le DEPS en 2006 puis exploitation annuelle) ;

le Recensement de la population (dernière exploitation sur les données de 1999, exploitation annuelle à partir de 2007).

Les données de plusieurs sources spécifiques au spectacle sont collectées et analysées : la Caisse des congés spectacles (intermittents) ; l'*Unédic* (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage) ; *Audiens* (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle) ; l'*ANPE* culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; l'*Afdas* (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation).

## **Institut national d'études démographiques (INED)**

Non disponible

## **Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative Direction du personnel et de l'administration Mission Bases de données et informations statistiques**

L'amélioration du suivi de l'emploi sportif se poursuit avec l'exploitation des résultats de l'enquête génération 2001 du CEREQ, dans laquelle un échantillon spécifique a été constitué pour suivre les trajectoires professionnelles des diplômés du ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative.

Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports » : une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation.

## Formation Éducation, formation

### Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

#### Direction de l'évaluation et de la prospective

#### SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) :

L'enquête sur support papier (dite enquête n 51) demande à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des Régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA progressent. L'objectif est que l'ensemble des régions participent au dispositif en 2007.

*Enquête statistique* : L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage

#### *Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

|   |
|---|
| Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)                                       |
| Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)                 |
| Le service des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré (Application « Bases relais »)                        |
| Les absences non remplacées des enseignants   |
| La validation des acquis professionnels dans l'enseignement professionnel et technologique                                    |
| La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur                                      |
| La formation continue des enseignants et des ATOSS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)                                     |
| Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE qui sera remplacée en 2007 par PROGRE) |
| Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur   |

### Ministère de l'agriculture et de la pêche

#### Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

#### Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :

En 2007, le niveau interrogé sera celui du CAPA, du BTA et du BAC Technologique, Professionnel ou Scientifique. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent une formation professionnelle agricole terminée en 2003.

**Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ**  
**Département Production et usage de la formation continue (DFC)**

L'année 2007 verra s'achever les travaux statistiques entrepris en 2006 pour l'enquête FC 2006 complémentaire à l'enquête emploi sous la responsabilité de l'Insee ainsi que l'enquête européenne CVTS-3 relative aux politiques de formation des entreprises pendant l'année 2005. Seule l'enquête administrative 24 83 relative aux dépenses de formation continue des entreprises sera reconduite.

## Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

### **Ministère de la défense**

#### **Observatoire économique de la défense (OED)**

Dans le cadre du système d'information sur les agents des services publics coordonné par l'Insee, l'OED élabore annuellement un recensement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers individuels de paye, et saisit ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Ces données, collectées au niveau le plus fin, font l'objet d'exploitations et d'analyses systématiques (flux d'entrées-sorties, calculs de GVT) et d'une diffusion partielle, en ce qui concerne les données agrégées, vers les services fournisseurs ainsi que la Direction financière. Ces travaux devraient fournir des éléments permettant le pilotage de la masse salariale, devenu nécessaire avec la mise en place de la LOLF.

### **Ministère de l'agriculture et de la pêche**

#### **Direction des affaires financières - Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)**

##### **Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires**

Non disponible

### **Ministère délégué à l'industrie**

#### **Direction générale des entreprises**

##### **Service des études et statistiques industrielles (SESSI)**

Non disponible

## Formation Santé, protection sociale

### Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

#### Direction de l'actuariat statistique

Les projets statistiques pour 2007 rentrent dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAV pour la période 2005-2008.

Cette convention fixe comme objectif de réussir la mise en œuvre de la réforme des retraites, faire de la CNAV et des organismes régionaux des acteurs reconnus dans le domaine de la retraite et de la vie à la retraite. Dans cet axe s'inscrit l'amélioration de la capacité d'expertise de la CNAV afin d'assurer le suivi de la réforme et de mesurer son impact dans la perspective des rendez-vous de 2005 et 2008 et la poursuite des travaux sur la régionalisation des études.

### Ministère de la santé et des solidarités

#### Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

S'agissant du suivi des professions sociales, la Drees poursuivra le suivi des **professions de secteur social**, à partir d'une part d'une exploitation périodique de l'enquête Emploi et à partir des sources administratives, en collaboration avec la Dares. Une enquête auprès des **des intervenants de l'aide sociale à domicile** sera réalisée fin 2006-début 2007. Enfin, en matière de **suivi des formations**, la Drees met en place le nouveau dispositif de recueil d'informations auprès des écoles, incluant notamment des données sur les caractéristiques individuelles des étudiants.

En matière de **retraites**, l'année 2006 sera consacrée à la préparation de l'Echantillon interrégimes de cotisants (EIC) qui aura lieu début 2007. Le recueil des données issues des sources de gestion sera jumelée avec une enquête sur les personnes proches de l'âge de la retraite afin de mieux cerner les déterminants des choix de départ en retraite.

S'agissant des **minima sociaux**, le panel de bénéficiaires de minima sociaux (API, RMI AAH) continuera d'être actualisé annuellement : avec 4 années de suivi, le panel permettra de fournir des éléments sur les trajectoires des allocataires.

Renforcer les connaissances des trajectoires des bénéficiaires de minima sociaux, et de la dynamique de ces dispositifs constitue une demande explicite du Premier ministre adressée au Ministère dans la lettre plafond encadrant le PLF 2006. Elle se traduira par deux grandes opérations statistiques (enquêtes sur les bénéficiaires de minima sociaux et leurs trajectoires, enquête sur les demandeurs d'**AAH** et leur mode d'entrée dans le dispositif), ainsi que par des études sur le retour à l'emploi des bénéficiaires du RMI et de l'ASS, sur les bénéficiaires de l'**AME**, et sur les disparités territoriales concernant le RMI et l'AAH.

Le suivi de la **réforme des retraites** se poursuivra avec, d'une part le recueil de données annuelles agrégées en provenance des caisses des retraite, et d'autre part, le suivi de la montée en charge des nouveaux dispositifs d'épargne retraite non obligatoire. L'année 2006 sera également consacré à l'exploitation des résultats de l'Echantillon interrégimes de retraités (EIR) 2005 et au développement d'un modèle de micro-simulation sur les retraites.

#### Rationalisation des sources de données sur le personnel des établissements de santé

Un des enjeux sur l'utilisation des sources généralistes de l'Insee ou de la Dares (comme l'enquête Emploi, les DADS, ACEMO, ECMOSS ...) est, en particulier pour les établissements de santé mais aussi les établissements des secteurs social et médico-social, la poursuite des travaux entrepris sur les rapprochements entre les fichiers SIRENE et FINESS à la fois à un niveau macro (délimitation du champ de l'étude) ou plus individuel pour enrichir les sources généralistes avec nos propres nomenclatures et informations.

**Bilan et synthèse des informations disponibles sur les emplois de l'aide à domicile**

Le secteur des emplois familiaux se compose des organismes agréés de services aux personnes (OASP) et du secteur des particuliers employeurs. La DREES s'intéresse, plus particulièrement dans ce secteur, aux bénéficiaires de l'aide que sont les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles ayant un enfant de moins de 3 ans.

L'opération, démarrée en 2005, en collaboration avec la DARES, à partir des données figurant dans les systèmes d'information existants (DREES, DARES, fichiers administratifs IRCEM, ACOSS, CNAV) sera poursuivie. L'objectif est d'expertiser l'ensemble des informations potentiellement disponibles, de déterminer comment repérer parmi l'ensemble des emplois familiaux, ceux qui concernent l'aide à domicile du champ de compétence de la DREES et également d'approfondir les partenariats avec les différents organismes afin d'organiser une remontée régulière d'information.

## Formation Statistiques régionales et locales

### **Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire - Direction générale des collectivités locales (DGCL) Département des études et des statistiques locales**

Pour la **fonction publique territoriale (FTP)**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire. Ces « bilans sociaux » apportent des informations sur la structure détaillée des emplois (analysés aussi bien en termes statutaires, juridiques, administratifs, qu'en termes de conditions d'activité, de quotité de temps de travail...), mais aussi sur les mouvements de personnels, la formation, les absences au travail, la prévention et la sécurité... La disponibilité de quatre exercices (1999, 2001, 2003 et 2005) permettra de développer l'analyse des évolutions de la FPT. Elle permettra également de disposer d'un point de comparaison précieux sur l'état de la FPT avant les pleins transferts de compétences et de personnels décidés par la loi du 13/08/2004 sur les libertés et les responsabilités locales. Un important travail de simplification du recueil de ces rapports a eu lieu, en concertation avec les collectivités locales, les producteurs et utilisateurs de données sur ce thème pour établir le bilan social au 31.12.2005 à présenter avant la mi 2006. Après une collecte qu'on souhaite raccourcir au second semestre 2006, 2007 sera l'année de l'exploitation de ce bilan rénové.

Une attention particulière sera apportée, en partenariat avec l'Insee, sur le suivi des personnels transférés suite à la loi « libertés et responsabilités locales ». Le questionnaire de l'enquête COLTER au 31/12/2006 a été aménagé pour suivre les flux correspondants et l'évolution de la situation des personnels transférés, au regard notamment de l'exercice du « droit d'option » ; les résultats .

Enfin les travaux entrepris depuis plusieurs années autour de l'utilisation des DADS-U comme colonne vertébrale du système d'information sur la Fonction publique (y compris la Fonction publique territoriale) devraient déboucher en 2007 sur des développements décisifs dans l'utilisation de cette source.

## Formation Transports, tourisme

### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département des activités tertiaires**

En matière de suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, tout particulièrement à l'échelon local, les différentes approches (estimation à partir de la saisonnalité de l'emploi, suivi des activités caractéristiques, régionalisation des comptes du tourisme) méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs. La rénovation de la méthodologie relevant de la première approche a été réalisée en 2005 et mise à disposition des directions régionales pour une mise en œuvre locale. Une analyse "nationale" sera réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme, le PSAR "Analyse Territoriale" et le Pôle Tourisme.

Les besoins exprimés par les partenaires (Direction du tourisme et organisations professionnelles) de disposer d'un éclairage sur les emplois rendent pertinent le recours à un traitement « classique » de la source DADS (fichiers établissements dégroupés et fichiers "postes"). En 2003, le Pôle a développé un outil d'exploitation du fichier "postes". Cet outil a été utilisé par la DR Languedoc-Roussillon pour répondre à des demandes de ses partenaires locaux et par le Pôle pour répondre à des demandes « nationales ». La modification importante des fichiers DADS de base a nécessité une refonte complète qui est intégrée dans la rénovation de la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique.

### **Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer**

#### **Ministère délégué au tourisme Direction du tourisme**

##### **La connaissance de l'emploi dans le secteur du tourisme**

2006 sera l'année de mise en route d'un partenariat avec le service statistique de l'Acoss. Ce partenariat est destiné à nous fournir une vision de l'évolution de l'emploi lié au tourisme plus rapide, plus précise et plus complète que ce que propose, en standard, l'Insee et les Assedic.

Par ailleurs, la nouvelle nomenclature des Familles Professionnelles, utilisée par la DARES, permettra l'actualisation du suivi des emplois touristiques avec une approche métier et non plus une approche secteur d'activité. Cette approche serait utilement complétée si l'enquête emploi de l'Insee intégrait les Faps à ses exploitations.

Enfin, les travaux conduits avec l'Insee sur la détermination des emplois liés à la présence de touristes, à partir des DADS, pourront être approfondis sur plusieurs points : caractérisation des emplois et des employés, lien population présente et emploi ...

## Fiches descriptives d'enquêtes

### Pour avis d'opportunité

|   | Page |
|---|------|
| <i>Enquêtes répondant à une demande européenne</i>  |      |
| Enquête module secondaire SRCV 2007 .....   | 67   |
| Enquête sur la situation sur le marché du travail des immigrés et enfants d'immigrés..... | 69   |
| <br><i>Autres enquêtes</i>  |      |
| Enquête Acemo sur l'organisation du temps de travail .....                                | 71   |
| Enquête sur l'utilisation du contrat nouvelles embauches .....                            | 74   |
| Enquête sur la prime pour l'emploi (PPE) et les obstacles à la reprise d'emploi .....     | 76   |

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Module secondaire SRCV 2007 : Conditions de logement

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 11 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

Les statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) sont la partie française des statistiques communautaires sur les revenus et les conditions de vie dont le sigle européen est EU-SILC (European Union - Statistics on income and living conditions). Ce dispositif SRCV est composé d'une enquête traditionnelle annuelle et d'un panel. Ce dernier consiste en le suivi d'individus pendant 9 années consécutives dans le cadre des enquêtes annuelles. À l'occasion de chaque enquête annuelle, le règlement européen prévoit qu'un questionnaire complémentaire spécifique soit ajouté sous forme d'un module dit secondaire. Pour l'enquête de 2007, le module secondaire est intitulé Conditions de logement.

#### 1. Service producteur

Tout comme le dispositif SRCV dont il fait partie, le module secondaire associé à l'enquête 2007 est organisé par la division Revenus et patrimoine des ménages, du département des prix à la consommation, des ressources, et des conditions de vie, au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee, et par le pôle Enquêtes nationales auprès des ménages de la Direction régionale de Lorraine.

#### 2. Intitulé de l'enquête

Le module secondaire du dispositif SRCV associé à l'enquête 2007 est intitulé Conditions de logement.

#### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Les objectifs de ce module secondaire sont de mieux connaître l'équipement et les commodités du logement, l'accessibilité de celui-ci aux services de base, mais également le degré de satisfaction concernant le logement, ainsi que les éventuelles raisons qui ont poussé le cas échéant ses occupants à changer de logement récemment.

#### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le projet européen EU-SILC est un projet d'Eurostat qui répond à une demande de la commission. À ce titre, il fait l'objet d'un règlement de la commission, tout comme le projet de module secondaire sur les conditions de logement (règlement n°315/2006 de la commission du 22 février 2006).

Outre la Commission Européenne, premier utilisateur des résultats, ces derniers pourront être utilisés en France par les services de l'administration et les chercheurs intéressés par les questions de pauvreté et d'exclusion, et plus généralement par les conditions de logement.

#### 5. Principaux thèmes abordés

Les principaux thèmes abordés font référence soit à la période courante, soit aux deux dernières années pour ce qui concerne le changement de logement, soit à la période ordinaire (hiver ou été pour les questions portant sur le chauffage et le rafraîchissement du logement). Il s'agit des thèmes suivants :

- Équipement et commodités du logement (électricité, eau, chauffage, air conditionné)
- Accessibilité du logement aux services de base (épicerie, services bancaires, postaux, santé, transports publics, école)
- Degré de satisfaction concernant le logement (espace disponible, satisfaction globale)
- Raisons qui ont poussé le ménage à changer de logement récemment (familiales, professionnelles, raisons liées au logement, financières, juridiques)

## **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)**

Le questionnaire associé au module secondaire permettra d'obtenir des informations dans le domaine des conditions de logement corrélées avec les variables du dispositif centrées sur les revenus et les conditions de vie. C'est l'intérêt central de ce module secondaire. Il permettra d'approcher les différents types de pauvreté, en particulier la pauvreté monétaire, et les conditions de logement de manière conjointe.

Une enquête sur le logement est programmée en 2006 sur le terrain. Ce module apportera peu d'informations complémentaires sur les conditions de logement en temps que telles par rapport à ce que fournira l'enquête Logement. Il permettra en revanche de disposer de corrélations entre données de logement et données précises et détaillées sur les ressources, ce que l'enquête Logement ne fournit pas.

## **7. Unités enquêtées**

Les unités interrogées pour ce module secondaire sont les ménages interviewés dans le cadre de l'enquête 2007 associée au dispositif SRCV.

## **8. Période de la collecte ; service réalisant la collecte**

La collecte aura lieu en mai et juin et sera assurée par le réseau des enquêteurs de l'Insee.

## **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le mode de collecte utilisé est un questionnaire administré par enquêteur en face à face sous CAPI. Le ménage sera prévenu du contenu de l'enquête par une lettre-avis. Le temps maximal d'interview de l'enquête transversale étant fixé à une heure dans le règlement de codécision, le temps spécifique au module secondaire ne devra pas dépasser une dizaine de minutes.

## **10. Comité de concertation**

Il n'y a pas de comité de concertation en tant que tel dans le cadre français. Mais une concertation a eu lieu au niveau européen, en particulier via un groupe de travail statistique (pour la France, la représentation est assurée par l'Insee) qui a validé le projet d'Eurostat.

Néanmoins, le questionnaire sera conçu en étroite collaboration avec la division Logement et ses principaux partenaires.

## **11. Diffusion des résultats**

Le règlement de codécision prévoit que les fichiers redressés et apurés seront transmis à Eurostat en octobre 2008 pour l'enquête transversale, fichiers qui incluent les données du module secondaire collecté en 2007.

Les données issues de ce module secondaire figureront dans le rapport annuel de printemps de l'année 2009 destiné au Conseil européen.

En France, les données françaises et européennes pourront donner lieu à des études publiées dans les collections traditionnelles de l'Insee (Insee Première, références, Économie et statistique). Les fichiers anonymisés seront mis à disposition du grand public.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Enquête sur la situation du marché du travail des immigrés et enfants d'immigrés Module ad hoc 2008 de l'enquête emploi

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 11 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

#### 1. Service producteur

Division Emploi, Insee.

#### 2. Intitulé de l'enquête

« Enquête sur la situation sur le marché du travail des immigrés et enfants d'immigrés » (module ad hoc 2008)

#### 3. Objectifs généraux de l'enquête

La nécessité de disposer d'informations sur les personnes immigrées et leur insertion dans les pays d'accueil a été soulignée lors de la réunion du conseil européen de Thessalonique en juin 2003 et confirmée à La Haye en novembre 2004. L'Europe se trouve en effet dans une situation où la proportion de personnes en âge de travailler va en diminuant et en vieillissant. L'immigration est une voie pour limiter ces effets démographiques naturels. Il est important de se faire une idée précise de l'intégration actuelle des immigrés sur le marché du travail, de même que des facteurs déterminant la qualité de cette insertion.

#### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Règlement communautaire. L'adoption de ce module ad hoc par le comité de programmes statistiques aura lieu en novembre 2006.

La partie européenne du questionnaire pourra éventuellement être complétée par des questions à la demandes de partenaires extérieurs (DARES...) ou de l'Insee.

#### 5. Principaux thèmes abordés

- identifier le mieux possible les immigrés et enfants d'immigrés ;
- décrire leur situation sur le marché du travail ;
- identifier les facteurs affectant ou pouvant affecter l'intégration sur le marché du travail : reconnaissance des compétences et des diplômes, permis de travail...

#### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête permettra une analyse complémentaire à celle de l'enquête Trajectoire et Origines (TeO), également prévue pour 2008. En effet, par rapprochement avec les variables de l'enquête Emploi, elle permettra une étude très fine de l'insertion, tandis que TeO aborde un spectre de thèmes plus large. Elle permettra de situer la France dans l'ensemble des pays européens. Par rapport à l'enquête sur les immigrés nouveaux entrants ou régularisés de la DREES (fin 2006), elle s'inscrit dans une approche rétrospective (décrire ex post l'intégration) et porte sur l'ensemble des immigrés mais aussi de leurs descendants.

#### 7. Bases de sondage

Cette enquête est réalisée auprès des ménages qui sont interrogés pour la sixième et dernière fois à l'enquête Emploi (sixième sortant).

**8. Unités enquêtées (nombre d'entreprises, d'établissements, de ménages, de particuliers, ...), champ de l'enquête (codes NAF, champ géographique, etc.)**

Les unités enquêtées sont des ménages et à l'intérieur de ces ménages, les personnes âgées de 15 à 74 ans (groupe d'âge large retenu pour étudier le chômage). La plupart des questions ne seront posées qu'aux personnes nées à l'étranger et étrangère à la naissance ainsi qu'à leurs descendants.

**9. Période (même approximative) et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

La collecte sera étalée sur toute l'année 2008. Le maître d'œuvre est la division Emploi. La collecte est décentralisée dans les divisions enquêtes auprès des ménages des directions régionales de l'INSEE.

**10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Comme pour tous les modules ad hoc, la durée de l'interrogation devrait être de 20 minutes au maximum, mais devrait être en moyenne beaucoup plus faible (la plupart des questions -voire toutes - n'étant posées qu'aux immigrés ou à leurs descendants). De plus, certaines questions du module ad hoc figurent déjà dans l'enquête Emploi.

**11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Le contenu théorique de la partie européenne du questionnaire est de fait établi au niveau européen par une « task force » décidant du texte du règlement (i.e. une liste de 11 variables ou informations). La division Emploi fait partie de cette « task force ». Le questionnaire français reste à l'initiative de l'INSEE sachant qu'il doit permettre la constitution des 11 variables (informations) décrites dans le règlement. La DARES, la DREES, l'OSII (Observatoire des Statistiques de l'Immigration et de l'Intégration) et l'INED continueront à être tenus informés de cette enquête (et impliqués autant qu'ils le souhaitent), enquête qui à l'Insee sera conçue en étroite collaboration avec la cellule « statistiques et études sur l'immigration ».

**12. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :**

Non.

**13. Diffusion des résultats**

Envoi d'un fichier de données individuelles à Eurostat. Diffusion dans les conditions habituelles du fichier. Pas de retour particulier prévu auprès des enquêtés. Publication de premiers résultats sous forme d'un *Insee Première*.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Enquête Acemo spécifique sur l'organisation du temps de travail

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 11 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

#### 1 - Service producteur

Département salaires et conventions salariales. Département relations professionnelles et temps de travail

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

#### 2 - Intitulé de l'enquête

Enquête Acemo spécifique sur l'organisation du temps de travail.

#### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

Fondée sur l'interrogation de l'employeur, cette enquête cherchera à établir une **photographie de l'organisation collective du temps de travail** telle qu'elle prévaut après les réformes récentes sur le sujet.

Ces réformes, nombreuses, ont en effet modifié par touches successives les dispositifs d'aménagement du temps de travail auxquels peuvent recourir les entreprises :

Les lois « Aubry » de 1998 et 2000 ont abaissé la durée légale à 35 heures pour toutes les entreprises et ont amendé ou introduit des dispositifs tels que la modulation, l'annualisation, les jours de RTT, le forfait en jour pour les cadres, le compte épargne temps, etc.

La loi « Fillon » de janvier 2003 a, entre autres, assoupli le régime des heures supplémentaires (reconduction des régimes transitoires applicables aux entreprises de 20 salariés ou moins et possibilité pour les autres de réduire la majoration des heures supplémentaires jusqu'à 10% par accord de branche).

La loi de mars 2005 portant « réforme de l'organisation du temps de travail dans l'entreprise » a réécrit les règles d'usage du compte épargne temps, mis en place un régime d'heures supplémentaires « choisies » au-delà du contingent annuel et introduit des dispositions permettant un dépassement des forfaits en heures et en jours. Elle a également prévu des dispositions particulières pour les entreprises de 20 salariés ou moins (prolongement jusqu'à fin 2008 des régimes transitoires en matière d'heures supplémentaires et possibilité sous certaines conditions de « racheter » aux salariés des jours de RTT).

Enfin, la loi sur les PME d'août 2005 a étendu les possibilités de recours au forfait en jours à certaines catégories de salariés non cadres, pour toutes les entreprises sous réserve d'un accord collectif.

L'intérêt de l'enquête sur l'organisation du temps de travail sera de mesurer, auprès d'un vaste échantillon d'établissements, les changements induits par ces réformes sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises, et de recueillir les pratiques en matière de modalités de gestion du temps.

#### 4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

La demande d'informations sur l'organisation du temps de travail émane tout d'abord des pouvoirs publics (cabinets ministériels, missions parlementaires d'information ou d'évaluation) soucieux de disposer d'instruments d'évaluation des nombreuses mesures d'individualisation et de flexibilisation du temps de travail qui ont été prises ou développées au cours des dernières années : annualisation du temps de travail, modulation, pratique des heures supplémentaires et plus récemment extension des possibilités d'usage du compte épargne-temps ou du régime du forfait en jours à d'autres catégories de salariés que les cadres. Les partenaires sociaux sont également demandeurs de telles informations

qui leur sont régulièrement communiquées lors des réunions de la Commission Nationale de la Négociation Collective (CNNC).

### 5 - Principaux thèmes abordés

Cette nouvelle enquête s'intéressera plus particulièrement à l'usage effectif de certains dispositifs d'aménagement du temps :

- **la modulation** : possibilité de faire varier la (ou les) durée(s) collective(s) selon la période de l'année ;

- **le compte épargne temps** qui permet d'accumuler des jours de congés, de RTT ou de repos sur plusieurs années ;

- **les heures supplémentaires**

On s'intéressera aux raisons de recours aux heures supplémentaires (surcroît d'activité, remplacement de salariés absents, etc.) ainsi que sur l'existence d'un accord d'« heures choisies ».

Etant donnée la situation particulière des cadres vis à vis du temps de travail, des questions spécifiques concernant leur régime de travail (forfait en jours, etc.) seront posées.

Par ailleurs, une question globale concernera les pratiques relatives à la gestion de la variabilité de l'activité (et donc des temps travaillés) et la nature des combinaisons d'outils de gestion du temps de travail utilisées pour faire face aux périodes hautes (heures supplémentaires, heures complémentaires, période haute de modulation, etc.) et basses (programmation des jours de RTT, chômage partiel, période basse de modulation, etc.).

### 6 - Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête sur l'organisation du temps de travail s'inscrit dans le dispositif des **enquêtes Acemo spécifiques**, portant sur un thème particulier et venant compléter les enquêtes Acemo régulières.

Elle sera menée pour sa **première édition en 2007** et devrait ensuite être reconduite tous les quatre ou cinq ans.

Cette enquête se situe dans la continuité des enquêtes Acemo spécifiques sur le temps de travail telles qu'elles avaient été réalisées périodiquement jusqu'en 1994 puis remplacées par l'enquête Acemo annuelle conduite de 1998 à 2004.

Elle permettra d'apprécier l'usage des dispositifs formels d'aménagement du temps de travail. Elle ne prendra donc pas en compte les rythmes de travail tels que vécus par les salariés ni l'usage informel de l'aménagement du temps de travail, la mesure de ces éléments plus subjectifs faisant l'objet des enquêtes auprès des ménages (enquête Emploi en continu, enquêtes complémentaires sur la durée du travail, enquête Emploi du temps).

L'enquête sur l'organisation du temps de travail viendra s'ajouter aux enquêtes ECMO-ESS renouvelées dont la première édition aura lieu au premier semestre 2006. L'objectif de ces dernières est de mesurer une durée annuelle effective du travail auprès des établissements, à un niveau individuel (dans le « volet salarié ») et pour un nombre limité de salariés. Cependant les enquêtes ECMO-ESS ne s'attacheront nullement à lier la durée du temps de travail à ses modalités d'aménagement. C'est cet espace que viendra combler l'enquête sur l'organisation du temps de travail.

### 7 - Bases de sondage

La population interrogée sera un sous-échantillon de l'échantillon de l'enquête Acemo trimestrielle, lui-même tiré dans le répertoire Sirène.

### 8 - Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

L'unité enquêtée est l'établissement. Cependant certaines grandes entreprises faisant l'objet d'une interrogation exhaustive, ont la faculté de répondre de façon groupée pour l'ensemble de leurs établissements.

Le champ de l'enquête concerne l'ensemble des établissements du secteur marchand non agricole situés en France métropolitaine et appartenant à une entreprise de 10 salariés ou plus, en d'autres termes des secteurs privés et semi-publics, hors agriculture, services domestiques aux particuliers,

administrations publiques, hôpitaux, éducation non marchande et action sociale régie par la loi de 1901.

Environ 10 000 unités seront enquêtées.

### **9 - Période de collecte et service réalisant la collecte**

Le questionnaire sera adressé par voie postale aux entreprises au début du deuxième trimestre de l'année d'enquête et portera sur l'ensemble de l'année précédente. Une relance des entreprises non répondantes sera réalisée dans les deux mois suivant le premier envoi du questionnaire. Ces opérations seront menées en interne au sein du département Salaires et conventions salariales de la Dares, le routage et la saisie des questionnaires étant sous-traités à des prestataires extérieurs.

### **10 - Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

L'enquête Acemo sur l'organisation du temps de travail est une nouvelle enquête se substituant au volet « temps de travail » de l'enquête Acemo annuelle qui a été supprimée (cf §6). Afin de privilégier la rapidité de réponse, elle sera administrée à un sous-échantillon de l'enquête Acemo trimestrielle (cf §7). Cette coordination positive permettra de faire l'économie d'un nombre conséquent de questions de nature quantitative relatives au temps de travail (horaire collectif hebdomadaire, volume d'heures supplémentaires et effectifs salariés en ayant effectué, etc.) qui sont demandées dans l'enquête trimestrielle. Les informations seront ensuite introduites dans le fichier de l'enquête sur l'organisation du temps de travail, par appariement entre les deux sources.

Le questionnaire, dont le format est celui d'un A3 recto verso, fera l'objet de deux tests de remplissage à partir du deuxième trimestre 2006 : le premier en face à face et le second par voie postale dans les conditions réelles d'enquête. Ces tests permettront de mesurer les difficultés des répondants à le remplir (disponibilité des informations demandées, compréhension des questions, etc.). On estime que, dans sa forme actuelle, sa durée de remplissage sera comprise entre 15 et 30 minutes.

### **11 - Comité de concertation**

L'enquête a tout d'abord fait l'objet d'une présentation dans le cadre du comité de pilotage de la refonte d'ensemble des enquêtes Acemo qui réunissait des représentants de la Dares (départements Salaires et conventions salariales, Relations professionnelles et temps de travail, Emploi, mission Analyse économique notamment), de l'Insee (départements de l'Emploi et des revenus d'activité, de la Conjoncture, du Système statistique d'entreprise), les partenaires sociaux (CGT, CFDT, Force ouvrière, CFTC, CFE-CGC, Medef, CGPME, Union professionnelle artisanale) et des chercheurs (Lasmas-CNRS). Un comité technique *ad hoc* a ensuite été constitué pour traiter des aspects méthodologiques de l'enquête sur l'organisation du temps de travail. Il est également composé de représentants de l'administration, des partenaires sociaux et de chercheurs spécialistes du temps de travail (Centre de gestion scientifique de l'Ecole des Mines).

### **12 - Extensions régionales prévues**

Aucune.

### **13 - Diffusion des résultats**

Les premiers résultats seront disponibles au plus tard dans les douze mois suivant la collecte. Ils seront publiés sur différents supports de diffusion de la Dares :

- "*Premières informations*", "*Premières synthèses*", publications de la Dares ;
- site Internet du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement (Dares).

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Enquête sur l'utilisation du contrat nouvelles embauches

Projet à la date du 4 avril 2006

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 11 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

#### 1 - Services producteurs

ACOSS-DARES

#### 2 - Intitulé de l'enquête

Utilisation du contrat nouvelles embauches

#### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête prolonge l'enquête réalisée en mars 2006 sur l'utilisation du contrat nouvelles embauches, réalisée à partir des déclarations uniques d'embauches (DUE) d'octobre 2005. Il s'agit d'une part d'étudier avec plus de recul les embauches d'octobre 2005 (premier volet) et d'autre part de conforter les résultats de la première enquête en étudiant les embauches réalisées au printemps 2006 (deuxième volet). Ce deuxième volet permettra de s'affranchir d'éventuels effets de calendrier à la fois dans les taux de rupture au bout de six mois et dans la perception qu'ont les chefs d'entreprises du CNE, qu'ils aient utilisé ou non ce contrat de travail. L'enquête sera éventuellement enrichie, par rapport à celle de mars-avril 2005 de l'étude de l'arbitrage entre le CNE et l'intérim (hors missions de courte durée).

#### 4 - Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'ACOSS et la DARES souhaitent prolonger la première enquête, suivant ainsi les recommandations des partenaires sociaux émises lors de la préparation de la première enquête (comité de concertation, réunion de la formation emploi-revenus du CNIS du 24 février 2006 et réunion du comité du label du 9 mars 2006). Les résultats de l'enquête alimenteront le bilan du CNE que doit réaliser le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. L'enquête auprès des salariés, est, quant à elle, prévue courant 2007.

Utilisateurs potentiels : Acooss, Dares, Insee, Dgtpe, chercheurs.

#### 5 - Principaux thèmes abordés

Premier volet : le devenir du salarié un an après son embauche d'octobre 2005 (ruptures des nouveaux contrats au regard de celles des CDI et CDD longs).

Deuxième volet : le taux de concrétisation des intentions d'embauche du printemps ; le devenir du salarié six mois après son embauche du printemps 2006 ; l'opinion du chef d'entreprise qui a recruté au printemps 2006 sur le CNE, qu'il y ait eu recours ou non et les modalités de choix du type de contrat de travail (CNE, CDI, CDD long ou mission d'intérim longue) ; l'opinion des employeurs sur l'effet de substitution entre le CNE et les autres types de contrats de travail.

#### 6 - Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers...), champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Le projet, à affiner, est le suivant : interrogations de chefs d'entreprises ou d'associations de 0 à 19 salariés ayant effectué une déclaration unique d'embauche auprès des Urssaf en octobre 2005 ou au printemps 2006 (CNE, CDD, CDI). L'échantillon serait complété par un échantillon d'entreprises n'ayant pas recruté à la même date mais ayant embauché des intérimaires pour des missions de longue durée. Au total, il est prévu un échantillon d'environ 4 000 entreprises.

**7 - Période de collecte (même approximative) et service réalisant la collecte**

Automne 2006 par un prestataire choisi sur appel d'offres.

**8 - Temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnement par téléphone devrait être d'environ 5 minutes pour le premier volet et d'une dizaine de minutes pour le deuxième volet.

**9 - Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Les partenaires sociaux qui seront consultés début mai sont les suivants : les syndicats de salariés CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO, les syndicats professionnels CGPME, MEDEF, l'Union Professionnelle Artisanale, l'AFCI, l'APCM et l'UNAF.

**10 - Diffusion des résultats**

Publication au cours du premier trimestre 2007 d'un quatre pages.  
Cette publication sera adressée aux entreprises ayant participé à l'enquête.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

### Enquête sur la prime pour l'emploi (PPE) et les obstacles à la reprise d'emploi

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 11 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

#### 1. Service producteur

La Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, en partenariat avec la Direction de la Recherche des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère de la santé et des solidarités et la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE) du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

#### 2. Intitulé de l'enquête

Enquête sur la prime pour l'emploi (PPE) et les obstacles à la reprise d'emploi

#### 3. Objectifs généraux de l'enquête

- Apprécier la connaissance du dispositif PPE auprès de ses bénéficiaires effectifs ou potentiels ;
- Améliorer la connaissance des freins monétaires et non monétaires à l'augmentation de l'offre de travail (reprise d'emploi ou augmentation de la durée travaillée) ;
- Qualifier le rôle de la PPE dans le jeu des incitations et des freins à l'augmentation de l'offre de travail.

#### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Si les effets redistributifs de la PPE ont été bien documentés par plusieurs études basées sur les enquêtes revenus fiscaux de l'Insee et de la DGI, la connaissance des effets incitatifs de la PPE demeure lacunaire comme l'a souligné la Cour des comptes dans son rapport annuel 2005. L'enquête proposée doit permettre d'améliorer cette connaissance.

#### 5. Principaux thèmes abordés

- Composition du ménage
- Activité des adultes du ménage
- Revenus du ménage
- Connaissance du dispositif de la PPE
- Obstacles à l'augmentation de l'offre de travail

#### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Comme mentionné au point 4, les enquêtes revenus fiscaux de l'Insee et de la DGI permettent d'évaluer l'impact de la PPE sur le revenu disponible des ménages. En revanche, on ne dispose pas actuellement d'une source qui permettrait d'apprécier la connaissance du dispositif PPE auprès de son public cible. En particulier, le manque de lisibilité, la complexité du calcul sont souvent accusés d'être source d'inefficacité de la PPE sans que l'on dispose d'éléments factuels confirmant ou infirmant cette assertion.

#### 7. Unités enquêtées , champ de l'enquête

Il est prévu de tirer un échantillon parmi les déclarations fiscales des revenus 2005 collectées par la Direction générale des impôts du Ministère l'économie, des finances et de l'industrie. Au sein de cet échantillon de foyers fiscaux seront interrogés 4 500 individus, déclarants ou conjoints du déclarant, d'âge actif et déclarant des revenus salariés inférieurs au salaire médian annuel.

Le champ géographique est la France Métropolitaine. Pour des raisons d'économie de coût de la collecte, seules quelques régions seront enquêtées.

**8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

Le passage de l'enquête est prévu au début de l'année 2007. Il s'agit d'une opération ponctuelle dont la maîtrise d'œuvre sera sous-traitée à un prestataire extérieur sélectionné à l'issue d'un appel d'offre.

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Enquête à domicile. Il est prévu un questionnaire d'une durée maximale n'excédant pas 45 minutes et d'une durée moyenne inférieure à 30 minutes ; le temps d'enquête dépend de la complexité de la configuration familiale et du rapport à l'emploi.

**10. Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Le groupe de pilotage sera animé conjointement par la DARES et la DREES. Par ailleurs, il comprendra notamment des membres de la DGTPE et de l'INSEE.

**11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :**

Aucune extension régionale n'est prévue

**12. Diffusion des résultats**

Une première diffusion des résultats est prévue au deuxième semestre 2007. Aucun retour auprès des enquêtés n'est envisagé.